

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2150 - MERCREDI 29 OCTOBRE 2014



La route nationale 2, à hauteur de l'arrêt Manguier à Massengo

Les habitants de la périphérie nord de Brazzaville connaissent de grosses difficultés à joindre le centre de la ville depuis hier. Suite

à la pluie qui a arrosé la capitale mardi dès les premières heures de la matinée, la RN2, unique voie d'entrée et de sortie dans cette partie de la

ville, est menacée de rupture du fait des glissements de terrain. Comme il y a quelques mois, des habitations sont emportées par les eaux

pluviales, en plusieurs endroits dans les quartiers Massengo, Nkombo et Thomas-Sankara, dans le neuvième arrondissement, Djiri. [Page 6](#)

Pluies diluviennes à Brazzaville

La Route nationale 2 menacée de rupture

PARLEMENT

Le Sénat opte pour la continuité

Après le vote des membres du bureau organisé hier, consécutif à la nouvelle configuration issue des récentes élections locales et sénatoriales, les sénateurs ont opté pour la continuité. André Obami Itou, Vincent Ganga, Jeanne Émilie Ngoto, Philomène Fouti-Soungou, Dominique Lekoyi, Édouard Ngakosso et Dominique Aloka ont retrouvé leurs places au perchoir. De même, aucun changement notable n'est signalé dans la composition des bureaux des commissions permanentes.

[Page 2](#)

MÉDIAS

Charly Mapataka inhumé au cimetière Bouka

Décédé le 17 octobre à l'âge de 57 ans, le journaliste sportif qui évoluait à la Radio nationale et au périodique gouvernemental La Nouvelle République a été entermé hier au cimetière privé Bouka. Peu avant, un hommage lui a été rendu au Centre national de Radio et télévision, à Nkombo, où de nombreux professionnels des médias se sont inclinés devant la dépouille du disparu. « Charly savait être pointilleux dans sa plume ou au micro. Mieux, il écrivait librement et s'exprimait facilement à la radio ou à la télévision », a relevé le chef de service Sport de Radio-Congo, Jean



Tselane Mongo dans son oraison funèbre. [Page 16](#)

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Plus de 2000 pièces de bois saisies en 2014



Les opérations de contrôle des bois dits illégalement coupés et transportés vers Brazzaville, menées par les administrations

chargées de la régulation de ce secteur, ont permis la saisie de 2183 pièces depuis le début de l'année. Néanmoins, l'entrave

ainsi faite aux bois coupés dans un département du Congo d'aller vers un autre, ou de répondre à la forte demande dans la capitale, suscite désormais beaucoup de commentaires parmi les acteurs du secteur. [Page 3](#)

LUTTE CONTRE LE SIDA

Une campagne grand public contre la stigmatisation des malades

[Page 7](#)

ÉDITORIAL

Qui ?

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Qui ?

Oui, si l'on prend en compte les critères énoncés ici même hier, qui est aujourd'hui le mieux placé pour prendre la succession d'Abdou Diouf à la tête de l'Organisation Internationale de la Francophonie ? Qui pourra assumer la lourde tâche que constitue la gouvernance d'une institution réunissant autour d'une même langue près de soixante nations ? Qui, dans le temps troublé où nous vivons, garantira que la marche en avant de l'OIF se poursuivra sans désemparer ?

La réponse, pour nous bien sûr mais aussi pour la plupart des observateurs que nous consultons, est aussi claire qu'évidente : elle désigne Henri Lopes, écrivain renommé et diplomate chevronné qui présente toutes les qualités requises pour conduire durablement la Francophonie. Auteur de nombreux romans qui l'ont rendu célèbre sous toutes les latitudes et dont plusieurs furent distingués par des prix prestigieux, spécialiste des relations internationales dont il connaît les arcanes, l'homme qui représente le Congo en France et dans plusieurs pays européens depuis plus de quinze ans est certainement celui qui peut le mieux contribuer à accroître l'influence de la communauté francophone.

Henri Lopes présente de surcroît l'avantage d'être Africain, c'est-à-dire d'appartenir à la plus grande entité humaine qui ait le français en partage. Et comme le Bassin du Congo, dont il est un fils attentif, rassemble le plus grand nombre de francophones à l'échelle de la planète, il serait logique qu'après l'Afrique de l'Ouest le choix des hommes d'État réunis à Dakar, ce 29 novembre 2014, se porte sur un homme issu de l'Afrique centrale, ce monde en pleine effervescence qui s'impose au fil des années comme l'un des plus créatifs dans le domaine des arts et des lettres.

N'anticipons pas sur la décision que prendront, à la fin de ce mois, les nations réunies au sein de l'OIF, mais soulignons, ici, le fait que la désignation du nouveau Secrétaire général de l'OIF enverra un signal fort aux Grands de ce monde. Tout particulièrement à la France qui, plus que jamais dans le moment troublé qu'elle traverse, a besoin d'avoir comme interlocuteur, à la tête de l'OIF, un homme convaincu au tréfonds de lui-même de l'importance de la langue française dans la marche en avant de l'espérance humaine.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS AU SÉNAT

Le bureau sortant a été reconduit

La chambre haute du Parlement a procédé le 28 octobre à la mise en place de son nouveau bureau en application des dispositions 7 et 12 de son règlement intérieur.

Le vote organisé, à cet effet, a donné les résultats suivants.

Président : André Obami-Itou réélu avec 69 voix
1er vice-président : Vincent Ganga, 67 voix
2ème vice-président : Jeanne Émilie Ngoto, 67 voix
1er secrétaire : Philomène Fouty-Soungou, 67 voix
2ème secrétaire : Dominique Lekoyi, 67 voix
1er questeur : Édouard Ngakosso, 63 voix
2ème questeur : Dominique Aloka, 66 voix.

Outre l'élection du bureau, le sénat a rendu publique la composition des commissions permanentes avec les quelques réaménagements intervenus au sein de celles-ci. Quant aux présidents, ils ont pour la plupart été maintenus. C'est le cas de Gabriel Nzambila à la commission défense et sécurité, Gabriel Oba-Apounou à la commission Affaires étrangères et coopération, Nicéphore Antoine Fylla de Saint-Eudes à la commission Économie et finances, Alphonse Gondzia à la commission Affaires juridiques et administratives. Clobert Ibinda à la commission Santé, affaires sociales, famille, genre et environnement et Lazare Mouanga Nkéoua à la commission éducation culture science et information.

Prenant la parole à cette occasion, le président du sénat réélu, André Obami-Itou a d'abord rappelé aux sénateurs que le renouvellement de moitié, tous les trois ans, est un acte constitutionnel qui consacre la marche du processus



Les membres du nouveau bureau réélu

démocratique au Congo.

Au cours de cette mandature, a-t-il déclaré, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des sénateurs et du personnel pour plus d'efficacité. Le sénat, a-t-il conclu, exercera également davantage ses fonctions de modérateur, de conseil de la nation et de représentant des collectivités locales.

Jean Jacques Koubemba

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'U.M.P déplore l'absence des partis du centre dans les bureaux des conseils

Dans une déclaration rendue publique le 26 Octobre à Brazzaville, l'Union pour un mouvement populaire (U.M.P), un des partis du centre, a déploré sa mise à l'écart lors de l'élection des différents bureaux des conseils.

L'UMP a dit son indignation sur ce qu'elle qualifie de «manque de consensus, d'équité et de partage» conformément aux us et coutumes politiques. Ce parti a aussi mis en exergue la faible représentativité des femmes dans les instances locales nouvellement mises en place

malgré les dispositions contenues dans la nouvelle loi électorale. Ceci, alors que la volonté politique maintes fois exprimée par le chef de l'État est d'accorder la place qui lui revient à la femme. L'UMP a une fois encore souligné la logique des appareils qui s'est imposée au détriment de la volonté d'atteindre les objectifs de développement pour le bien-être des populations.

Elle constate encore que l'engouement exprimé par les populations pour un changement de cap dans la gestion de nos collectivités ne s'est

pas traduit dans la désignation des gestionnaires des collectivités.

À l'heure du lancement de la Fonction publique territoriale et d'autres défis de développement décentralisé, l'UMP appelle le gouvernement à créer les conditions pour atteindre l'émergence à partir du choix des hommes et des femmes sur des bases conséquentes.

En attendant, l'UMP a dit prendre acte de ce manquement appelant la coordination du centre à une réunion d'évaluation afin de tirer toutes les conséquences y relatives.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMMERCE ILLICITE DU BOIS

Environ 2.183 pièces saisies en 2014

Le ministère de l'Économie forestière et du développement durable organise, depuis quelques mois, des opérations de saisie du bois illégalement coupé et transporté vers Brazzaville à des fins commerciales. Au total, 2183 pièces de bois ont été arrêtées cette année.

Ces bois saisis sont composés de bastings en bois rouge et blancs, planches rouges et blanches et de madriers. L'opération fait suite à un constat sur des opérations illégales qui entourent ce produit. Qu'il s'agisse du transport, du commerce et de l'exploitation du bois, ces phénomènes prennent de l'ampleur et enfreignent à la réglementation en vigueur, notamment celle mise en place par le ministère de tutelle. Selon ce dernier, malgré la présence des services de surveillance (éco gardes), installés à l'intérieur, les scieurs et les coupeurs en complicité avec les vendeurs de mauvaise foi créent des réseaux facilitant le transport frauduleux du bois local vers les grandes villes. Alors que ceci a un impact négatif sur la vie des populations locales. « *Le transport frauduleux du bois local vers les grandes villes prive les populations locales de leurs avantages et empêche le développement de certaines activités informelles dans ces zones. La coupe du bois non autorisé, hors périmètre autorisé et dans une aire protégée est punissable* », a déclaré le chef de brigade mobile spéciale de Brazzaville, Alexandre Okira-Bouobari. Il a signifié que le week-end dernier sept-cents pièces de bois local ont été saisies dans les mêmes conditions au port de Brazzaville. Cette interdiction qui date de dix ans est une doléance venue des

directeurs départementaux. Car, il a été constaté qu'à l'intérieur du pays les populations avaient du mal à se procurer certains produits issus du bois tels les chevrons, bastings, lattes, madriers, les poutres et les planches. « *Nous avons pensé qu'avec l'arrivée de la municipalisation accélérée, il fallait accorder aux populations de ces zones qui s'intéressent à la scierie par exemple, la possibilité de couper et de vendre le bois sur place afin de les encourager à construire des maisons. Malheureusement, le même bois est frauduleusement transporté à Brazzaville au détriment des populations locales* », a ajouté le chef de brigade mobile.

Lesquels sont reconnus scieurs, coupeurs et transporteurs légaux ?

Pour lutter contre la fraude et la vente illicite du bois, le ministère a résolu de mettre en place un système de gestion et de contrôle. Il se traduit par la création d'une commission forestière d'agrément composée du directeur de cabinet du ministre de tutelle, du directeur général de l'économie forestière, du directeur de la valorisation des ressources forestières, des inspecteurs, etc. Cet organe a pour rôle de décider du refus ou de l'agrément des dossiers de toutes personnes désirant exercer les professions de la forêt et du bois, notamment les scieurs, coupeurs, transporteurs et vendeurs tout en tenant compte de leur moralité. Pour ce faire, la commission délivre aux scieurs et aux coupeurs un certificat d'agrément dûment signé par le ministre contrairement aux transporteurs qui doivent être possesseurs d'une autorisation de déboisement ou de transport du bois. Ces deux types de do-



cuments, qui donnent droit aux demandeurs d'exercer, précisent : la durée de l'exploitation, les limites, le lieu, le département, le périmètre et le diamètre minimum d'exploitation (DME), la catégorie du bois autorisé pour la coupe et le nombre de pieds, souvent limité à cinq. « *La coupe de bois est subordonnée à l'obtention d'un permis spécial auprès de la direction départementale de l'économie forestière, dans une zone encore non attribuée et en dehors des limites des aires protégées* », a encore souligné, le chef de brigade mobile, en reconnaissant que le bois n'est pas interdit à tout le monde mais il faut s'arrimer aux lois et règlements.

Des scieurs, coupeurs, vendeurs et transporteurs indexés

Selon l'autorité forestière, certains individus agissent en complicité avec les vendeurs et transporteurs. Alexandre Okira-Bouobari a précisé que le non-respect des dispositions et principes en vigueur expose l'auteur aux sanctions. Parmi celles-ci : la saisie du produit et le retrait immédiat et sans recours du certificat ou de l'autorisation. En effet, ce document ne peut faire l'objet d'une sous-traitance et seul son titulaire est habilité à l'utiliser et à se présenter auprès de l'administration forestière. « *Le certificat d'agrément est retiré sans recours en cas de coupe de bois frauduleuse, de participation à une coupe illégale ou d'achat des bois frauduleux* », précise, l'article N°3 du certificat 02/MFDD/CAB/DGEF/DVRF-SIB du 16 avril 2013.

Certains vendeurs s'expriment

Appréciant de son côté la décision prise par le ministère de tutelle, l'un des acheteurs et vendeurs du bois de la société « Likouala Timber », Cherif Mokoko, a reconnu qu'il faut accepter ces conditions et être dans les normes pour ne pas s'exposer aux sanctions prévues par la loi. « *Je suis vendeur de bois depuis des années. Mais, le bois que je vends est industriel et non local. Car, la commercialisation du bois local est interdite dans les grandes villes. Et, quand il y a le contrôle, j'ai toujours présenté ma feuille de route délivrée par cette société d'exploitation légalement reconnue. Sans cette feuille de route, mon bois peut être saisi et je ne pourrai pas l'emmener à Brazzaville* », a-t-il précisé avant d'inviter les autres commerçants aux respects des principes.

Rock Ngassakys

PROCESSUS REDD

Les multi acteurs s'organisent et s'impliquent davantage

La République du Congo se trouve dans une phase de préparation de la mise en œuvre du processus Redd+. Ainsi, pour mieux y accéder, les parties prenantes devraient mieux s'outiller juridiquement.

Dans cette optique, l'UICN (union internationale pour la conservation de la nature) à travers son projet « Appui à la participation multi-acteurs au processus REED au Cameroun, Gabon, Congo et en République centrafricaine » a organisé le 25 octobre, un atelier de restitution. Celui-ci a concerné un document intitulé « analyse des politiques et des outils de gouvernance en matière de gestion des ressources forestières dans la perspective REDD+ ». Cette restitution a concerné les organisations de la société civile et des populations autochtones. En se servant de cette étude, l'UICN

a appelé la coordination nationale de la REED+, organe technique du gouvernement, à venir rendre compte de ce qui se fait actuellement comme préparation au niveau du Congo dans les domaines juridique et institutionnel.

« *Nous allons étudier le contenu de notre note de contribution à ce processus d'élaboration des outils de la gouvernance liée à la REED+. Les ong vont se prononcer pour que ces recommandations soient adressées à la coordination nationale de la REED+ pour qu'elle soit plus impliquée* », a indiqué Brice Severin Pongui.

La REDD+ vise à réduire les émissions liées à la déforestation et la dégradation tout en conservant et en renforçant les stocks de carbone existants. Pour être acceptée par toutes les parties prenantes aux intérêts très variés, elle devra s'appuyer sur une gouvernance à

niveaux et acteurs multiples.

Cette dernière encourage la participation des populations et des institutions locales qui sont souvent en concurrence. L'inclusion et la participation engendrent la confiance et l'acceptation des différentes parties prenantes et diminuent les risques de conflit ou d'échec des projets et initiatives REDD+.

Par conséquent, le projet de l'UICN est développé pour contribuer à améliorer la gouvernance du processus REED+ par l'implication des organisations de la société civile, des communautés locales, des populations autochtones et des femmes. À cet objectif s'ajoute celui de l'amélioration du dialogue entre les différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés par la REDD+.

Par ailleurs, l'UICN a organisé le 24 octobre, un autre atelier, s'ins-

crivant toujours dans le cadre de la participation des organisations de la société civile, y compris celles qui défendent les droits des populations autochtones dans le processus REDD+.

Cette rencontre a réuni les membres du réseau national des populations autochtones au Congo (Rénapac) qui ont connu quelques problèmes. L'UICN a jugé bon de mettre ensemble toutes les tendances divisées en revitalisant leur participation.

Au terme de cet atelier, il a été désigné des délégués au Conaredd (comité nationale REDD+ du Congo) et Codepa (comité départementale REDD+ Brazzaville). Les participants ont adopté leur compromis sur l'affirmation de l'autonomie de la composante population autochtone dans le processus REDD+ en République du Congo. Sur ce sujet, ils ont suggéré que les personnes ressour-

ces travaillent en harmonie et en collaboration avec les populations autochtones, dans le respect de leur autonomie dans le processus REDD+ au Congo. Le Rénapac reste ainsi le seul interface entre le gouvernement et les partenaires au développement.

Les participants ont adopté la proposition de composition du secrétariat technique. Celui-ci a pour mission de préparer la 3e Assemblée générale du Rénapac (décembre prochain) et d'élaborer une feuille de route dans cette perspective.

Rappelons que l'UICN, pour contribuer à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, a mis en œuvre ce projet dans quatre pays africains, avec l'appui financier du Fonds forestier pour les forêts du Bassin du Congo (FFBC), logé à la Banque africaine pour le développement.

Nancy France Loutoumba

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE

Le Congo a élu son nouveau président

À l'issue de la 9^e convention de la Jeune chambre internationale Congo (JCI), tenue le 25 octobre à Brazzaville, Dengui Ndovo a été élu président national pour l'exercice 2015. Mandaté pour une année, il est suivi de Rostan Badia, vice-président exécutif. Félicitant son successeur pour son élection à la tête de ce groupement des jeunes, le président sortant, René Nkounkou, a exhorté ce dernier à œuvrer dans la poursuite des objectifs de cette organisation non gouvernementale. Déclinant sa feuille de route le futur président national a indiqué : « en 2015, je compte parcourir tout le pays avec mon bureau pour faire connaître la JCI à tous ceux qui n'en ont jamais entendu parler. Dans cette optique, nous avons déjà commencé à installer un bureau à Oyo. Nous poursuivons cette opération dans la Likouala, la Sangha, le Kouilou et la Bouenza ». Outre l'élection des membres du comité de direction, un bilan de l'exercice 2014 a été présenté. On retient parmi les activités réalisées : le curage des caniveaux, l'entretien des artères, la promotion des écrivains congolais et la lutte contre le paludisme via la distribution des moustiquaires.

L.Mb.G.

CIPRES

Les experts réfléchissent sur la maîtrise des statistiques

C'est le but visé par la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) dont les experts sont en conclave du 27 au 31 octobre à Brazzaville. En toile de fonds : des échanges sur la gestion des organismes de prévoyance sociale entre les pays membres.



Le présidium des travaux de la Cipres

L'objectif est affiché dès le départ : maîtriser les données statistiques afin de rendre possible la production régulière des canevas et faciliter l'élaboration du rapport annuel du secrétariat permanent. « Je souhaite qu'après examen des documents mis à votre disposition, vous puissiez adopter les différents tableaux et les adapter aux besoins réels de nos

institutions et partenaires », a déclaré le secrétaire exécutif de la Cipres, Innocent Makoumbou, à l'ouverture des travaux. Organisée par la Cipres sous recommandation du conseil des ministres, cette rencontre devrait également permettre de trouver des solutions qui favoriseront la production régulière des données statistiques par les organismes concernés.

À Brazzaville, les efforts de la Cipres ont été reconnus à travers son appui technique constant aux pays membres. Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale de la République du Congo, Évariste Ondongo, l'a souligné, indiquant : « En acceptant d'abriter cette réunion, le gouvernement a voulu une fois de plus, marquer son soutien à l'œuvre

d'intégration régionale. Je ne doute pas que cette rencontre constituera une étape décisive dans la mise en place des statistiques fiables utiles à la publication de l'annuaire statistique de la Cipres et à l'élaboration, par nos États, des politiques mieux adaptées aux besoins de leurs populations. » Il a ajouté : « En organisant cette rencontre, la Cipres a une fois de plus montré sa disponibilité à soutenir les États membres dans l'amélioration des systèmes de protection sociale qui constituent l'un des piliers de la lutte contre la pauvreté. »

Créée en 1993, la Cipres est actuellement composée de seize pays membres dont le Congo. Contrôler la gestion des organismes de prévoyance sociale ; réaliser des études et élaborer des propositions visant à l'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires applicables aux organismes et aux régimes de prévoyance sociale, telles sont, entre autres, les missions dévolues à la Cipres.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste:

Date limite de dépôt des dossiers :

Titre du poste :

Grade/type de contrat

Durée :

Typologie :

Lieu d'affectation :

Organisation:

N°023/10/COG/2014

04 novembre 2014 à 17h30

Assistant au Programme cluster Jeunes et Genre

SSA/SB3/PEG1

Trois mois renouvelable

Bureaux du type 3

Brazzaville

UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Dans le cadre du 5^e programme de coopération (2014-2018) avec le gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recrute pour son bureau pays un Assistant au Programme. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de trois (03) mois :

A. Description des Tâches

Sous la supervision de l'Assistant à la Représentante, l'Assistant au Programme soutient et conçoit la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, le support logistique et le contrôle de l'exécution des projets conformément aux recommandations.

L'Assistant au Programme exécute les systèmes de procédure établis et contribue à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, de santé de la femme et de genre. Il/elle est instrumental dans la facilitation de l'exécution des programmes/projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures établies.

L'Assistant au Programme maintient les rapports de collaboration avec tout le personnel de programme et des projets.

L'Assistant au Programme participe à l'identification et à la formulation des programmes/projets de pays par la compilation et l'analyse des informations dans les domaines d'assistance de l'UNFPA au gouvernement. Il/elle ébauche les documents et les plans d'action de projets et prépare les tableaux et les données statistiques.

Il/elle évalue les projets et les programmes d'activités en établissant et en mettant en application des mécanismes pour évaluer systématiquement l'atteinte des résultats, en effectuant des visites de terrain, en participant aux ren-

contres et missions d'évaluation, en préparant des données régulières pour le statut et les rapports sur l'état d'avancement des activités. Il/elle analyse les facteurs qui affectent fondamentalement l'atteinte des résultats, recommande les actions de réajustement ou de rattrapage et veille au suivi des recommandations.

En coordination avec la contrepartie nationale et les personnels de projets, il/elle guide l'exécution de routine des projets assignés en coordonnant la mise à disposition des données du projet et en s'assurant de la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux voyages d'études. Il/elle fournit l'appui logistique aux projets en coordonnant les rencontres de revues et les autres ateliers et événements relatifs à d'autres projets. Il/elle forme et guide les personnels du bureau et du projet sur l'exécution et sur les orientations et les procédures du programme.

Il/elle contribue à la création et à la diffusion de l'information en synthétisant et en documentant les découvertes et les leçons apprises, les « success story » et les meilleures pratiques, les stratégies et les approches du bureau, en ébauchant le matériel approprié pour la diffusion. Il/elle appuie le plaidoyer et la stratégie de mobilisation des ressources du bureau en compilant et en synthétisant les matériels appropriés à être utilisés lors des discussions et des événements publics.

Il/elle établit et maintient des contacts avec un réseau de bailleurs et des organes d'information publics, puis donne de l'assistance dans l'organisation et la conduite des rencontres avec les bailleurs et des événements d'information publique.

Il/elle appuie le suivi de la mise en œuvre des plans de tra-

vail annuel du cluster jeunes et genre et fait les rapports de réunion de coordination du cluster jeunes et genre. Il/elle prépare et fait le suivi des courriers et exécute toute autre tâche à lui demandée par la Représentante.

B. Qualifications et Expérience

- Etre détenteur d'un Diplôme universitaire (Bac+3 au moins) en sciences sociales, démographie, santé ou équivalent.

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de gestion de programmes ou projets. Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies est un atout.

- Maîtrise du français.

- Connaissance de l'anglais est un atout

- Compétences des applications courantes de bureautique.

- Avoir un esprit d'Initiative, un bon jugement et une capacité de travailler harmonieusement avec les membres du personnel de différentes origines nationales et culturelles

- Etre de nationalité Congolaise (RC).

- Développement et gestion de programme axés sur les résultats

- Innovation et vente de nouvelles approches

- Plaidoyer/Présentation d'un agenda orienté

- Mobilisation des ressources

- Avoir recours aux Valeurs et prôner la diversité

- Travailler en équipe

- Faire montre d'Intégrité/engagement au mandat de l'organisation, poser des actes conformes aux valeurs des Nations Unies/UNFPA.

- Avoir la maîtrise de soi et savoir gérer des conflits

- Communiquer clairement et efficacement.

- Du pouvoir/Du développement des personnes/Gestion des performances

- Pensée stratégique et analytique

- Prise de décision appropriée et transparente

C. Composition du dossier :

- Une lettre de motivation non manuscrite

- Un formulaire P11 (obligatoire) Notice personnelle des Nations Unies dûment rempli à retirer auprès du bureau de l'UNFPA ou à télécharger sur la site web www.unfpa-congo.org sur l'onglet travailler avec UNFPA ;

- Un Curriculum Vitae détaillé daté d'au moins un mois ;

- Les copies des diplômes et attestations des services rendus (ne pas joindre les originaux).

D. Dépôts des dossiers de candidature :

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC), BP 19012

Téléphone : (+242) 05 521 67 00

Brazzaville - République du Congo

Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Avis de vacance de poste N° 023/10/COG/2014

«Assistant au Programme cluster Jeunes et Genre»

E. Date limite de candidature

Mardi 04 novembre 2014 à 17h30mn.

(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00)

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2014

Barbara LAURENCEAU

Représentante Résidente de l'UNFPA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Ce n'est pas un hasard si l'Union africaine [UA] nous a confié le soin de juger le président Habré. »

**Macky Sall, président sénégalais,
Jeune Afrique, 20 octobre 2014**

□ « Je suis si souvent la seule femme dans la pièce qu'il me semble indispensable de le dénoncer »

**Christine Lagarde, Directrice générale du
Fonds monétaire international,
La Revue n°46, octobre 2014**

□ « La vraie question porte sur la légitimité de cette vieille règle qui veut que le président des États-Unis désigne celui de la Banque mondiale et que les Européens choisissent le directeur général du Fonds monétaire international. C'est un autre archaïsme qui n'a plus de sens. »

**Michel Camdessus, ex-directeur général
du FMI, La Revue n°46, octobre 2014**

□ « L'intelligence précède le diplôme et brille toujours même en l'absence d'un diplôme. Il est vrai que le diplôme n'a pas toujours été le meilleur indicateur de l'intelligence. »

**Touorizou Hervé Somé, Maître de
Conférences, Sociologie de l'Éducation/
Éducation Internationale Comparée,
Le Faso.net, 23 octobre 2014**

□ « Là où les partenaires européens perdent du temps dans des protocoles surannés de coopération digne de la bureaucratie soviétique, les Chinois agissent vite et bien. »

**Désiré Mandilou, Docteur en sciences
économiques (Lille 1), African Business,
octobre - novembre 2014**

GENRE

« La recherche interdisciplinaire devient une nécessité pour un développement humain », selon Catherine Embondza Lipiti

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement l'a dit à l'ouverture des premières journées scientifiques du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme (CRIDF) qu'elle a organisé du 27 au 28 octobre à Brazzaville, en partenariat avec l'Unesco et CERED-LG.

Les chercheurs, enseignants chercheurs et autres acteurs tant des administrations publiques que de la société civile sont réunis sur la thématique : « La recherche du genre : quelle pertinence ? Quelles pistes ? » À travers ce thème principal, les participants vont pendant deux jours, suivre des communications, portant entre autres, sur la pertinence et les pistes de la recherche sur le genre ; la problématique genre et construction de la paix dans la Région des Grands lacs ; le genre et la gouvernance.

Selon la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, le thème choisi se rapporte aux priorités globales de cette agence onusienne : « l'Afrique et l'égalité de genres. » En effet, l'Unesco a adopté sa stratégie sur l'égalité des genres 2014-2021 qui se propose à : développer la recherche et la formation sur l'égalité de genres, à travers les Centres de recherche pour faire face au manque de données ; prévenir la violence à l'égard des femmes grâce à la recherche/action ; promouvoir des images positives sur le genre ; développer des capacités pour l'autonomisation et le leadership des femmes.

Cette table-ronde doit se pencher, a-t-elle rappelé, sur la production, la diffusion et le partage de connaissances sur l'égalité des genres dans tous les domaines d'activités en République du Congo. Elle devrait aussi se pencher sur la participation des femmes dans la production



Catherine Embondza Lipiti /crédit photo Adiac

des savoirs féminins. « La science et la recherche au féminin sont en réalité l'ambition de cette rencontre. Je suis fermement convaincue que cet objectif est également partagé par le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologie et les ministères en charge de l'éducation qui visent le renforcement des capacités des jeunes filles et femmes en sciences, mathématiques et le développement d'une culture scientifique », espère Ana Elisa de Santana Afonso.

Présidant la cérémonie, Catherine Embondza Lipiti a rappelé que l'organisation des premières journées scientifiques du CRIDF répondaient, entre autres, aux recommandations de la session du Conseil d'administration du Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands lacs (CERED-LG), tenue du 17 au 19 mai 2013 à Kinshasa. D'après elle, la dimension du genre en science et en technologie est devenue actuellement l'un des sujets les plus importants et les plus débattus dans le monde entier. Malheureusement, a-t-elle regretté, la recherche scientifique reste le maillon faible du continent africain. « La faiblesse ou encore l'inexis-

tence des données fiables sur la contribution des hommes et des femmes constitue un frein dans l'élaboration des politiques pour un développement équitable et humain durable. Et pourtant, la prise en compte du genre dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques nationales serait un élément primordial dans le processus de prévention des conflits et de reconstruction post-conflit dans nos nations ainsi que dans la Région des Grands Lacs », a déclaré la ministre de la Promotion de la femme.

La ministre a indiqué, au sujet du Congo, que la transversalité du genre dans le Plan national de développement 2012-2016, démontre que la recherche interdisciplinaire devient une nécessité pour un développement humain. « L'avenir du continent africain dépend en partie de la vigilance d'intellectuels et chercheurs que vous êtes sur la manière dont le débat sur les relations de genre et mené ainsi que sur la délimitation du domaine de recherche, l'évaluation de la méthodologie et la formation des spécialistes en genre. La recherche scientifique doit servir le développement », a conclu Catherine Embondza Lipiti.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

BRAZZAVILLE

Les quartiers nord de la ville menacés par les pluies

La pluie qui s'est abattue dans la matinée du 28 octobre, à Brazzaville, a causé d'énormes dégâts. Les populations de Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri, sont aux abois depuis le début de la saison des pluies. Chute de maisons ici, ravinement là, ensablement sur la route nationale alors que, plus loin, le long de la rivière Tsiémé, les eaux sorties de leur lit ont envahi des habitations. Un décor désolant nourri par des images saisissantes. Reportage.

À peine deux pluies depuis le début de la saison que les dégâts interpellent. Certains parlent déjà de catastrophe naturelle. En partant du pont de Djiri jusqu'au pont de Mikalou, sur la Nationale 2, le spectacle est triste avec des maisons englouties le long d'une route endommagée. Un fait de la nature qui a brisé le silence des populations qui implorent l'État, tel un Dieu, à venir à leur secours. «On a vaincu les ravins qui menaçaient la route certes, mais on a manqué de s'attaquer aux rues intérieures. Cela fait trois ans que nous subissons les effets de la pluie. Que les autorités municipales viennent faire le constat de visu au lieu de se contenter des images de la presse», a déclaré Parfat, un habitant de Massengo.

Ce mardi 28 octobre, les regards des curieux n'ont pas manqué. Certains étaient venus, dès les premières heures de la matinée, observer comment les eaux érodaient le sol, emportaient tout sur leur passage et rongeaient le bas des maisons. Des bus bloqués entre le cimetière d'Itatolo et Massengo à cause de l'ensablement provoqué par les eaux qui provenaient du «Domaine». «Nous sommes passés ici vers 6h 30 pour Kintélé. Malheureusement, à notre retour, le décor a changé car la voie était bloquée. Le sable a pris la place du bitume. Nous voici bloqués. Nous avons essayé le trajet qui passe par les



La route de Massengo

usines de la SNDE et Ragec, c'était peine perdue», a avoué un conducteur de bus interrogé vers 10 heures.

Le ciel s'assombrit pour certains citoyens

Les habitants n'ont pas hésité

à prendre le risque. Jusque-là, aucun mort n'a été enregistré alors que l'année dernière le pire était au rendez-vous. Les dégâts de ce mardi poussent les populations à s'interroger sur la qualité des travaux qui sont effectués sur cette route.

« ... Le sable a pris la place du bitume. Nous voici bloqués. Nous avons essayé le trajet qui passe par les usines de la SNDE et Ragec, c'était peine perdue. »

à battre le pavé entre Soprogi et Bongo-Nouarra, car les transporteurs en commun ne pouvaient aller au-delà. La situation a mobilisé la police routière qui a déployé ses agents sur les lieux pour mieux réguler la circulation des citoyens et des rares véhicules qui ont accepté de

Des populations qui regardent l'avenir avec appréhension, évaluant les dommages que pourraient causer les pluies. Plus loin encore, le constat est amer. La route qui mène vers la station terrienne de Brazzaville, toujours dans le même arrondissement, a été gravement endommagée. Les

populations qui, pendant des années se déplaçaient sans encombre, ont vu cette route se dégrader après les travaux de « reconstruction » entrepris par une société de la place. «Pour moi quand le ciel s'assombrit, je vois l'avenir en noir. Tous mes efforts sont dans l'eau. Un pan entier de ma maison a été emporté et je suis contraint de me recroqueviller dans la seule pièce qui résiste au temps», a déclaré Bénédicte, la gorge nouée.

À Thomas Sankara, les eaux de pluies qui côtoient le mur de clôture du lycée éponyme, suscitent l'inquiétude. Propos d'un enseignant : «Nous proposons que l'espace soit asphalté. Que l'on mette des pavés comme c'est le cas ailleurs. Voyez comment le mur s'en va. Si on n'y prend garde, on va se réveiller avec un mur écroulé...» Depuis plus de trois mois en effet, des travaux sont entrepris le long de cette route dans le but d'agrandir la chaussée ou de

réaliser des caniveaux afin de mieux assurer le mouvement des eaux. Pourtant, les deux dernières pluies sont venues ajouter à la peine des ouvriers qui, ce mardi 28, jusqu'à 11 heures, sont restés figés sous les toits, assistants impuissants comment les ouvrages réalisés la veille fondaient comme beurre au soleil.

Le long de la rivière Tsiémé, le spectacle change de couleur. «Nous sommes envahis par l'eau. Si à Massengo et Nkombo, on craint l'érosion du terrain, ici c'est l'inondation des maisons. Que l'État aménage la rivière Tsiémé comme il a fait pour la Mfoa et Madukutsékélé. Jusqu'à quand les promesses ?», s'est interrogé, dépité, Crépin. Tous dans cette zone nord de la capitale ont les doigts croisés implorant «le ciel» qu'il ne pleuve pas les jours qui suivent. Seulement, seront-ils entendus ?

Josiane Mambou Loukoulou





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Lancement d'une campagne grand public baptisé « Na ndimi yo ! – Je t'accepte »

Le Secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le VIH-sida (SEP/CNLS), en collaboration avec l'Association d'appui aux initiatives de santé communautaire (AASC/CNLS), lance une campagne multimédia dénommée « Na ndimi yo-je t'accepte », dans le cadre de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH.

La campagne vise à encourager la population à avoir de l'affection, du cœur et de la considération pour les séropositifs. Et ce, malgré les multiples efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires pour protéger les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et promouvoir leurs droits. En témoignent entre autres faits : le mauvais accueil dans les centres de prise en charge ; l'indifférence du personnel soignant en matière de soins primaires envers les PVVIH, le rejet par les membres de la famille ; la vio-

lence psychologique infligée à travers un flot de qualificatifs ou d'appellations humiliants comme : « A niati mine », « Décoration à titre posthume », « Bato na bino wana », et enfin, « Cadeau empoisonné ». Objectifs : contribuer à la ré-

un processus de Focus Group discussion avec les PVVIH qui sont membres du Réseau national des séropositifs Congo (Renapec).

Des artistes congolais, 15 des plus en vues, seront sélectionnés par types de public

près du grand public la campagne na ndimi yo !, partager gratuitement la chanson et la vidéo aux taxi/bus, salons de coiffure femmes et hommes, ateliers de couture, etc. partager gratuitement la chanson aux jeunes par WhatsApp, Bluetooth, viber, etc. Et encourager d'autres à le faire.

« Dans un contexte où une grande partie de la population affiche encore des attitudes d'intolérance envers les personnes infectées par le VIH, on ne nous comprendrait pas, si nous restons passifs face à la stigmatisation et la discrimination de tout genre dont ces dernières sont victimes », a souligné dans son discours solennel de lancement la Conseillère du président de la République en matière de santé, Secrétaire Exécutive du CNLS, Dr Marie-Francke Puruehnce.

« La stigmatisation liée au VIH/SIDA est une réaction négative, réelle ou perçue de la part des individus de la communauté ou de la société à l'égard des personnes vivant avec le VIH. Elle se

caractérise par le rejet, le délit, le discrédit, le mépris et la dévalorisation », a déclaré la présidente d'administration du Réseau national des séropositifs Congo (Renapec), Valérie Maba.

Elle a ensuite dressé le tableau sombre de cette stigmatisation qui provoque toutes sortes de facteurs que sont la mauvaise compréhension de la maladie, les lignes concernant la transmission du VIH, l'insuffisance de l'accès au traitement, la manière irresponsable dont les médias parlent de l'épidémie, le fait que le sida soit incurable, ainsi que les préjugés et les craintes liées à un certain nombre de questions sensibles d'ordre social comme la sexualité.

Signalons qu'au cours de cette journée, les organisateurs ont projeté en interne à la diffusion du clip vidéo et du message des artistes.

La grande affiche de la campagne par Mme la Conseillère du chef de l'Etat en matière de santé a été également dévoilée.

Guillaume Ondzé

« La stigmatisation liée au VIH/SIDA est une réaction négative, réelle ou perçue de la part des individus de la communauté ou de la société à l'égard des personnes vivant avec le VIH. Elle se caractérise par le rejet, le délit, le discrédit, le mépris et la dévalorisation »

duction de la stigmatisation et de la discrimination en direction des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ; contribuer à la réduction de l'auto stigmatisation des PVVIH. Groupes cibles : population générale et PVVIH.

Pour l'accomplissement de cette mission, une campagne multimédia sera produite et placée en synchronisation augmentée.

Elle permettra d'identifier des messages pertinents à travers

pour passer des messages dans un spot TV. Elle mettra en synergie plusieurs actions. On peut citer : des causeries éducatives avec la participation d'un expert (une thématique par activité) pour accompagner la vie des PVVIH, ensuite à travers la participation et la médiatisation lors des activités phares (plaidoyer, journée mondiale et émissions radio/TV). Il convient de mentionner aussi la diffusion sur Internet et au-



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste
Date limite de dépôt des dossiers :
Titre du poste :

N°022/10/ COG/2014
04 novembre 2014

Consultant(e) chargé(e) de l'Etude diagnostique sur la prise en charge médicale et l'accompagnement psychologique des violences basées sur le genre (VBG) en République du Congo

Type de contrat/Grade/:
Durée
Lieu d'affectation :

SSA/SB3/PEG4
45 jours
Brazzaville, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération (2014-2018), le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo recrute un(e) Consultant(e) chargé(e) de réaliser l'Etude diagnostique sur la prise en charge médicale et psychologique des violences basées sur le genre (VBG). Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de 45 jours.

I. DESCRIPTION DES TACHES

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe du responsable du Cluster Jeunes et Genre, le/la Consultant(e) chargé(e) de réaliser l'« Etude diagnostique sur la prise en charge médicale et l'accompagnement psychologique des violences basées sur le genre (VBG) », participe et contribue de façon substantielle à la conception des stratégies pour l'atteinte des objectifs définis dans le Programme Pays Congo-UNFPA 2014-2018. Il/elle contribue à la promotion et à la réalisation des activités relevant du mandat de l'UNFPA. Pendant la période de consultation, le/la Consultant(e) aura à accomplir les tâches suivantes :

- Analyser les interventions des différents programmes ainsi que les cadres institutionnels, privés, associatifs et non gouvernementaux en matière de prise en charge médicale et d'accompagnement psychologique de toutes les violences basées sur le genre (VBG), et procéder à leur catégorisation ;
- Analyser la situation des violences basées sur le genre (VBG) afin d'identifier les atouts et gaps des intervenants dans la prise en charge médicale et l'accompagnement psychologique des victimes, avec un regard spécifique sur les adolescent(e)s, jeunes, femmes, autochtones, personnes vivant avec handicap ;
- Analyser les comportements néfastes de la population et des leaders d'opinion (politiques, religieux, traditionnels, communautaires, etc.) qui entravent l'orientation des victimes vers les structures existant de prise en charge médicale et d'accompagnement psychologique ;
- Répertoire et catégoriser les acteurs actuels et potentiels, étatiques ou non, y compris les acteurs de la société civile, dans le domaine de prise en charge médicale et d'accompagnement psychologique ;
- Faire le diagnostic des besoins matériels, logistiques et de formation, indispensables au renforcement des capacités des intervenants dans la lutte contre les violences basées sur le genre ;

- Analyser les messages et opinions sur les VBG, ainsi que les canaux adéquats de communication et la promotion des services de prise en charge ;
- Analyser les données de terrain et évaluer l'impact des actions menées sur les communautés ;
- Travailler en collaboration avec les acteurs communautaires afin de déceler les déterminants de l'utilisation ou non des services de prise en charge par les victimes selon les spécificités communautaires et culturelles ;
- Contribuer à l'analyse de la situation des adolescent(e)s, des jeunes et des femmes, y compris les populations autochtones sur les diagnostics social, épidémiologique, comportemental et environnemental, éducationnel, politique et administratif, autour des problématiques des violences basées sur le genre (VBG), y compris la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

II. RAPPORTS ET LIVRABLES

- Rapport d'étude avec des recommandations et des propositions d'interventions au-delà de 2014.
- Document provisoire sur les bonnes pratiques enregistrées au cours de cette étude diagnostique ;

III. QUALIFICATIONS REQUISES

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Master en Sciences Sociales, Santé Publique, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine de la recherche et/ou enquête sociales et/ou médicales ;
- Avoir des capacités analytiques et des capacités rédactionnelles ;
- Etre en mesure de prendre en compte les spécificités culturelles des différentes parties prenantes ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel national ;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant sur les questions de VBG ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Disposer des compétences sur les applications courantes des logiciels Pack-Office (Word, Excel, Power Point, Publisher) ;
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en anglais ;

- Avoir une bonne connaissance des langues nationales congolaises (lingala, kituba).

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

• Composition :

- Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;
- Curriculum vitae de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 (obligatoire) Notice personnelle des Nations Unies dûment rempli à retirer au Siège UNFPA Congo à Brazzaville, ou télécharger sur le site web www.unfpa-congo.org sur l'onglet travailler avec UNFPA ;
- Copies de diplômes, certificats, attestations des services rendus (Ne pas joindre les originaux) ;

• Lieu de dépôt :

Bureau de l'UNFPA à Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC), BP 19012 - Téléphone : (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo
Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Avis de vacance de poste N° 022/10/ /COG/2014

«Consultant(e) chargé(e) de l'Etude diagnostique sur la prise en charge médicale et accompagnement psychologique des violences basées sur le genre (VBG) en République du Congo»

• Date limite de candidature

Mardi 04 novembre 2014 à 17h30mn.
(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00)

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2014

Barbara LAURENCEAU

Représentante Résidente de l'UNFPA

LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA

L'Uemoa octroie 480 millions FCFA pour renforcer la prévention

Afin de soutenir les actions de protection entreprises par les gouvernements, chaque pays membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a versé 60 millions FCFA.

« La Commission de l'Uemoa est soucieuse du bien-être des populations de l'Union. À ce jour, les moyens importants déployés par nos gouvernements au plus haut niveau pour prévenir l'apparition de la maladie au sein des pays de l'Uemoa ont permis de limiter le nombre de personnes porteuses du virus à un cas importé », précise le communiqué de l'Union, dont l'initiative intervient après celle de plusieurs pays non africains et institutions internationales. L'Uemoa rassemble le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. À l'ouest du Mali, plus précisément à Kayes, où une petite fille de deux ans a succombé la semaine passée à la fièvre Ebola. Une situation qui a généré une véritable psychose au sein des populations. À ce jour, c'est le seul cas détecté dans ce pays. Les autorités mettent les bouchées doubles pour parer à toute éventualité. «... il ne faut pas baisser les bras. La psychose est partout. Aux Etats-Unis, Barack Obama est intervenu. Il faut calmer la population, montrer le dispositif qui est mis en place », a expliqué le docteur Lamine Diarra, conseiller du ministre malien de la Santé. Les 43 personnes qui ont

été en contact avec l'enfant décédé sont encore en observation. Selon un médecin, aucune de ces personnes isolées n'a contracté la maladie.

La direction régionale de la santé a reçu ce weekend un renfort en matériel composé de gants, de combinaisons de protection et de matériel de désinfection.

En dehors des 43 personnes mises sous surveillance, le ministère de la Santé a assuré qu'aucun autre cas suspect n'est à déplorer à ce jour dans le pays.

Pour renforcer la lutte contre Ebola, des mesures d'hygiène ont été mobilisées dans des structures publiques et privées.

Craignant une propagation du virus Ebola, la Mauritanie qui n'a pour le moment enregistré aucun cas d'Ebola a procédé samedi dernier à la fermeture de sa frontière avec le Mali. « Les autorités de Nouakchott ont donné instruction de procéder à la fermeture de tous les points de passage terrestres situés sur la frontière malienne, afin d'éviter toute contamination des populations par le virus Ebola », a précisé le médecin chef de la ville de Kobonni, le Dr Limam Deddeh, ville frontalière avec Mali.

Yvette Reine Nzaba

Première guérison en Espagne d'un malade hors d'Afrique de l'Ouest

Teresa Romero, une infirmière espagnole, première personne à avoir contracté le virus Ebola en dehors de l'Afrique occidentale, a été déclarée « guérie » après 16 jours de maladie.

Le 7 octobre dernier, l'Union européenne (UE) mettait la pression et demandait à l'Espagne des « explications » sur les circonstances de la contamination de l'infirmière, obligeant l'ouverture d'une enquête afin de déterminer avec précision les causes de la contamination de Teresa Romero, une infir-

mière expérimentée.

L'infirmière a été contaminée alors qu'elle suivait le missionnaire Manuel Garcia Viejo à l'hôpital Carlos III, qui avait contracté le virus d'Ebola en Sierra Leone avant d'être rapatrié à l'hôpital Carlos III où il a finalement succombé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu que « la patiente remplit les conditions de guérison ». Deux autres personnes atteintes d'Ebola ont été soignées en Espagne. Il s'agit des missionnaires

Manuel Garcia Viejo et Miguel Pajares. Teresa Romero aurait contracté l'épidémie en vidant la chambre de Manuel Viejo, mais les détails de sa contamination sont restés flous. L'équipe médicale qui a suivi l'infirmière estime que cette guérison nationale devrait être annoncée le 2 décembre, c'est-à-dire 42 jours après la guérison de Teresa Romero, une durée qui correspond au double de la période d'incubation de 21 jours du virus.

Noël Ndong

DIALOGUE INTERMALIEN

Les différents protagonistes s'accordent sur un document de négociation

Le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord Mali s'accordent sur un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix soumis par la médiation. C'est ce que révèle le communiqué du ministère malien des Affaires étrangères, datant du 25 octobre.

Les parties au dialogue inter-malien dans le cadre du processus d'Alger, à savoir le gouvernement malien, la coordination des mouvements signataires de la Déclaration d'Alger du 9 juin 2014 et les mouvements signataires de la Plate-forme d'Alger du 14 juin 2014, ont repris leurs négociations sur les questions de fond la semaine passée à Alger, sous l'égide de l'équipe de médiation comprenant l'Algérie, (chef de file) l'ONU-MINUSMA, l'UA, la CEDEAO, l'UE et l'OCI, le Burkina-Faso, la Mauritanie,

le Niger, le Nigeria et le Tchad. « Dans leurs commentaires préliminaires, les différentes parties ont rendu hommage à l'équipe de médiation pour la qualité du document présenté et l'ont accepté comme une base solide pour l'élaboration d'un accord de paix, ce qui constitue en soi une avancée significative dans le processus de réalisation de la paix au Mali », a précisé le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Pour cela, les différents protagonistes se sont accordés d'approfondir l'examen des propositions soumises à leur approbation et apporter des contributions conformément au calendrier de travail prévoyant la poursuite du processus à la mi-novembre selon les modalités arrêtées. Tout en réitérant sa détermination à accompagner le peuple malien dans sa quête d'une paix durable et définitive, la médiation a exhorté

les parties à continuer à négocier de « bonne foi » et à tout mettre en œuvre pour consolider le cessez-le-feu en vigueur. Il s'agira aussi pour elles de renforcer la confiance mutuelle de manière à favoriser la réalisation d'une solution rapide et définitive à la crise. La médiation a saisi l'occasion pour « condamner énergiquement les lâches » attaques terroristes répétées contre les Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), soulignant par la même l'urgence d'un règlement de la crise du Nord-Mali qui sera de nature à favoriser l'instauration d'un climat de paix et de sécurité ». Ces pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère « constructive marquée par la détermination des parties à faire avancer le dialogue inter-malien en cours ».

Y.R.Nz.



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com












NIGERIA

Boko Haram continue de sévir malgré un accord avec le gouvernement

La secte islamiste du Nigeria continue de perpétrer des violences dans le pays. Une situation paradoxale qui risque de compromettre les pourparlers de Ndjamena entre le gouvernement et Boko-Haram. Nombreux sont des spécialistes du terrorisme qui désapprouvent déjà la crédibilité de l'émissaire du groupe terroriste.

Les négociations entre les deux parties annoncées depuis la semaine dernière sont engagées en vue de la libération des 219 lycéennes enlevées au mois d'avril 2014. En poursuivant des attaques contre de paisibles citoyens et en procédant à des enlèvements, la secte islamiste Boko Haram serait, comme le souligne Human Rights Watch (HRW), « en train de donner du fil à retordre au gouvernement fédéral ». L'organisation des droits de l'Homme a, de ce fait dénoncé des rapt signalés dans une localité reculée du Nord-Est du Nigeria. Elle a confirmé avoir enregistré 500 cas d'enlèvements dans la même région et un peu plus loin à la frontière avec le Cameroun. Human Rights Watch a par ailleurs averti les autorités du pays sur la stratégie militaire à employer pour une éventuelle libération des otages. Une enquête de cette ONG révèle que des personnes kidnappées sont positionnées en première ligne, lors des différentes attaques de la secte. « Aujourd'hui, selon toute vraisemblance, toutes ces femmes kidnappées se trouvent

entre l'épaisse forêt de Sambisa dans l'État de Borno et les montagnes de Gwoza, frontière naturelle entre le Nigeria et le Cameroun », rapporte Human Rights Watch dans un communiqué. Pas plus longtemps que le week-end dernier, une attaque de Boko Haram, a fait 17 personnes tuées et 30 adolescents enlevés dans l'Etat de Borno. « Des insurgés (...) ont enlevé des jeunes, garçons et filles, dans notre région. Ils ont pris tous les garçons de 13 ans et plus (...) et toutes les filles de 11 ans et plus. Selon nos informations, 30 jeunes ont été enlevés ces deux derniers jours », a déclaré Alhaji Shettima Maina, responsable du village Mafa. Conséquence, de nombreux habitants continuent de fuir les attaques islamistes incessantes en direction de Maiduguri, de peur d'être tués ou de perdre leurs enfants. Il faut dire que le village Mafa est situé à une cinquantaine de kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, dans le nord-Est du Nigeria où sévit le groupe islamiste armé. Faut-il encore parler de ce qui s'est passé quelques jours auparavant à Wagga et à Gwarta, deux villes de l'Etat de Borno toutes proches de Chibok, où près de 60 femmes et jeunes filles ont été enlevées. Quant à l'enlèvement des lycéennes de Chibok par la secte islamique Boko Haram, il a suscité et suscite encore une émotion et une mobilisation internationales.

Fiacre Kombo (Stagiaire)



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB *	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 F Cfa, au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

***Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.**

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BANGUI

Les agents de la Sodeca envisagent d'organiser un sit-in

Lors d'une assemblée générale tenue, le samedi 25 octobre à la bourse de travail, les agents de la Société de distribution d'eau en Centrafrique (Sodeca) ont décidé de suspendre les négociations avec le patronat et d'organiser le mardi prochain un sit-in au sein de la société. Ils revendiquent le versement de leur salaire.

C'est plusieurs dizaine d'agents de la Sodeca qui ont pris part à cette assise pendant laquelle a été prise la décision de suspension des négociations et de l'organisation du sit-in. Pascal Kol, délégué du personnel, l'un des leaders du syndicat des agents de la Sodeca, a expliqué que cette décision a

été prise parce que les négociations n'ont pas permis d'avancer. « Nous étions en négociation avec l'Etat et les responsables de la société. Aujourd'hui, la base réclame le retrait de ses délégués du processus. La base tient aussi à organiser un sit-in d'ici le mardi afin de montrer son mécontentement », a précisé Pascal Kol. Pascal Kol a présenté les revendications des agents de la Sodeca en ces termes : « le personnel suspend les négociations et réclame le paiement à terme de ses salaires, le versement des six mois d'arriérés de salaire et celui de ses redevances de retraite au niveau de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale ».

Les agents de la Sodeca souhaitent par ailleurs rencontrer le ministre de l'Énergie pour discuter de leur situation. « Nous savons qu'il y a blocage un peu partout. Nos revendications sont négligées. Les contrôles qui sont orientés sont restés sans suite et sans effet, alors nous voulons rencontrer le ministre pour en parler », a insisté un agent lors de cette assemblée générale, une réaction suivie d'applaudissement de la base.

Le directeur général de la société de distribution d'eau en Centrafrique, Alfred Lebaramon promet de réagir lorsque la décision de l'organisation du sit-in lui sera formellement adressée.

BOALI

Construction d'un nouveau marché

L'ONG Agence de coopération culturelle et de recherche pour le développement (Acord) en partenariat avec la Caritas Suisse, viennent de lancer la construction d'un nouveau marché dans la ville de Boali, ville touristique située à 95 kilomètres, sortie nord de Bangui.

Les travaux de la construction du marché vont durer trois semaines. Selon Marie Christine Biti, chef de mission de l'ONG Acord en Centrafrique, la construction de ce marché est partie d'un constat fait par

cette structure en mission dans la ville de Boali. « Dans notre volet humanitaire, nous avons retenu la construction du marché. Le souhait était venu de la population. Elle a estimé nécessaire que nos actions se focalisent sur relance de l'économie dans la ville de Boali », a-t-elle indiqué.

« Nous allons mettre en place un comité de suivi qui sera à côté de l'entreprise que va construire le marché avant de le remettre à la population d'ici trois semaines », a souligné Marie Christine Biti.

La préfète de Boali, Geneviève

Gbadin, s'est montrée confiante dans la réalisation de ce projet. « Je suis rassurée de ce travail et du souhait de la population à avoir un marché bien fait », a-t-elle déclaré.

Le coût de la construction du marché de Boali est estimé à six millions de FCFA. Ces travaux sont financés par la Caritas Suisse, partenaire de l'ONG Acord-Centrafrique.

Cette activité intervient quelques mois après que cette ONG ait assistée les paysans de la localité en semences et outils agricoles afin d'augmenter leurs productions.

MBRÈS

Un jeune homme trouvé mort dans la ville

Un jeune homme âgé d'une trentaine d'années a été trouvé mort aux environs de 20 heures, dans la ville de Mbrès. Selon les informations reçues sur place, l'acte serait causé par des peulhs armés.

Selon le témoignage des habitants, samedi matin, ces peulhs voulaient venger leurs frères qui ont été tués par les Anti-Balaka, le dimanche 19 octobre dans un village situé à 20 kilomètres de cette ville sur l'axe Bambari.

« Le jeune homme tué avait acheté un bœuf chez un éleveur et ce dernier lui reproche de n'avoir versé qu'une partie de l'argent. Les peulhs l'ont emprisonné depuis le 22 octobre dans la journée. Hier aux environs de 20 heures, ils l'ont tué. Les autres prisonniers ont échappé au sort grâce à l'interven-

tion de certains ex-Séléka », a témoigné une source.

Un autre habitant de cette ville explique que ces hommes armés ne cessent de commettre des exactions sur la population. « Pour un rien, ces hommes armés te frappent ou t'emprisonnent. De fois ils égorgent les gens et jettent leurs corps dans les grottes. A partir de 18 heures, on ne peut plus circuler librement dans ville. Le jour, la population peut vaquer à sa occupation, mais elle n'est pas totalement libre », a-t-il expliqué.

Une habitante a quant à elle lancé un appel à l'endroit du

gouvernement. « La population est prise en otage par les groupes armés, nous ne pouvons pas cultiver nos champs, nos activités commerciales ne marchent plus, nous sommes bloqués. Je me demande est ce que la ville de Mbrès existe encore sur la carte de la RCA ? Nous demandons au gouvernement de voler à notre secours », s'est-elle exclamée.

Depuis dimanche 26, la ville est calme, les activités ont timidement repris, mais la ville est toujours sous contrôle des ex-Séléka.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

Les dissidents de l'ex-Séléka créent l'UPC

L'annonce a été faite au sortir de l'assemblée générale convoquée par quelques cadres de l'ex-rébellion à dimanche 26 octobre. Le conclave du week-end dernier qui a abouti à la création de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), s'était tenu en absence des leaders de la Séléka, Michel Djotodia et Nourredine Adam.

« Nous sommes contre la partition et pour la cessation des hostilités sur la base de l'accord de Brazzaville. Nous avons décidé de travailler avec une nouvelle génération qui ne fait pas partie forcément de la famille sélékiste, qui déplore l'incompétence de l'état-major Séléka à maîtriser ses hommes », a déclaré le porte-parole du nouveau mouvement, Ahmat Nedjad Ibrahim. « Aujourd'hui, l'heure est à la paix », a ajouté Ahmat Nedjad Ibrahim.

Selon le général Ali Darassa, ancien commandant de la région de Bambari, cette rencontre a permis aux membres de la coalition de revenir sur une nouvelle base.

Le mouvement UPC s'est aussi

doté d'un bureau politique. L'aile politique est dirigée par Habyalah Awal, ancien porte-parole officiel de l'ancienne rébellion. En créant leur propre mouvement politico-militaire, souligne un observateur, ces dissidents veulent se démarquer de la hiérarchie qui peine à contrôler les troupes.

« Pourquoi rompre avec Nourredine Adam et Michel Djotodia ? Je ne renie pas mon passé à la Séléka, mais le problème c'est sa passivité, son manque de cap, de projet et de leadership », a expliqué Habyalah Awal.

L'UPC est l'impulsion de deux figures de l'ex-rébellion : général Ali Darassa et Mahamat al-Khatim, un puissant chef de guerre qui a perdu beaucoup d'hommes ces derniers mois, en affrontant les forces françaises.

Dans un communiqué publié le jeudi 23, l'Etat-major avait annoncé la tenue d'une assemblée générale à Bria du 28 au 30 octobre prochain. Le général Joseph Zoundeko, chef d'Etat-major de l'ex-Séléka n'a pas pris part à cette rencontre.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

BATANGAFO

Le personnel soignant régulièrement agressé par des ex-Séléka

Trois agents de santé de la ville Batangafo (nord-ouest) ont été victimes de cas de braquage dans la nuit du vendredi à samedi 25 octobre. Selon des habitants, ces hommes armés seraient des ex-Séléka.

« C'était hier vendredi 24 que ces hommes armés ont fait irruption dans la maison de trois agents de santé de la ville. Dans les deux autres maisons, ils n'ont trouvé personne. Mais dans la troisième ils ont trouvé une sage-femme. Ils lui ont demandé de l'argent. Cette dernière par peur leur a remis une somme de 9 000 F CFA », a témoigné un habitant de la localité.

Un autre habitant explique que ces hommes ont promis d'aller chez les autres agents de santé. « Ces ex-Séléka sont partis braquer la sage-femme, ils ont promis poursuivre leur opération chez d'autres agents de santé qu'ils n'ont pas encore visités. Car selon eux, ces derniers ont beaucoup d'argent », a-t-il témoigné. Ces cas de braquages interviennent alors que les habitants de cette localité connaissent une vie difficile dans le site des déplacés. Ce mouvement est dû aux détonations d'armes entendues au début de cette semaine. Un instituteur communautaire a reçu une balle dans la jambe, occasionnant l'amputation. Des ex-Séléka ont été accusés en dans cet incident.

BRIA

Des chefs de groupements agricoles initiés à la gestion des associations

120 chefs des groupements agricoles de la ville de Bria et des périphériques ont été initiés à la gestion des associations, par l'ONG Coopi, du 23 au 24 octobre. Le but de cette formation est de montrer aux responsables des groupements, leur rôle au sein de chaque association respective. Ces leaders agricoles ont été formés par Coopi, dans le cadre de la gestion des ressources humaines et financières, des groupes dont ils sont responsables. Le responsable de l'ONG Coopi a fait savoir que plusieurs chefs des groupements agricoles manquent d'outils de gestion de leurs associations.

CORNE DE L'AFRIQUE

Huit milliards de dollars destinés au développement de la région

Une délégation internationale conduite par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et composée notamment, du président de la Banque mondiale, des représentants de la Commission de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Banque africaine de développement et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), se trouve depuis le 27 octobre dans la Corne de l'Afrique. Dans sa gibecière 8 milliards de dollars consacrés au développement de la région.

Selon un communiqué, huit pays de la Corne de l'Afrique bénéficieront de cette aide. Il s'agit de Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda.

Pendant son séjour, cette délégation internationale rencontrera les Chefs d'État et de gouvernement, ainsi que des ministres et des représentants de la société civile de chaque pays, pour discuter des défis et de l'avenir de la coopération dans la région. Une occasion de promouvoir la stabilité et le développement de la Corne de l'Afrique. « Ce nouveau financement représente une opportunité majeure pour les habitants de la Corne de l'Afrique de faire en sorte qu'ils aient accès à une eau propre, à une alimentation à haute valeur nutritionnelle, à des soins de santé, à l'éducation et à des emplois », a souligné Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale. Il a ajouté que « la Corne de l'Afrique tient là une occasion unique de se libérer des cycles de sécheresses, de l'insécurité alimentaire, du manque d'eau et des conflits, en renforçant la sécurité, en distribuant les dividendes de la paix, tout particulièrement au bénéfice des jeunes femmes et hommes, et en favori-

sant la coopération transfrontalière »

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, a pour sa part souligné que « les pays de la Corne de l'Afrique enregistrent des progrès considérables, qui restent cependant méconnus, sur le plan économique et politique ». Et de souligner : « Il s'agit donc d'un moment propice pour soutenir leurs efforts, mettre fin aux cycles des conflits et à la pauvreté, et passer ainsi d'une situation de fragilité à un développement durable. Les Nations Unies s'associent aujourd'hui aux autres dirigeants d'organisations internationales et régionales pour mettre en place une approche conjointe et cohérente au service de la paix, de la sécurité et du développement dans la Corne de l'Afrique »

Dans les fonds annoncés, la Banque mondiale contribue à hauteur de de 1,8 milliard de dollars en faveur des échanges transfrontaliers dans le cadre de l'initiative pour la Corne de l'Afrique, visant à stimuler la croissance économique, créer des opportunités, relancer les affaires et réduire la pauvreté. Quant à l'Union européenne, elle s'est engagée à fournir 3,7 milliards de dollars d'ici 2020, dont 10% seront consacrés au développement des activités transfrontalières dans la région. La BAD a garanti 1,8 milliards au cours des trois prochaines années. De son côté la Banque islamique de développement compte fournir près d'un milliard de dollars en faveur de Djibouti, de la Somalie, du Soudan et de l'Ouganda, ses pays membres dans la Corne de l'Afrique. L'annonce de ce fonds de financement a été bien accueillie par les dirigeants des pays concernés d'autant plus que ces Etats sont victimes de la corruption, de la piraterie maritime,

du trafic d'armes et de drogue. Le terrorisme et les mouvements de fonds qui en découlent constituent aussi une menace pour la Corne de l'Afrique. Le trafic d'êtres humains est aussi un problème croissant. « Il convient toutefois de saluer les efforts conjoints qui ont déjà été entrepris pour combattre ces problèmes à la source », souligne le communiqué.

Pour le commissaire européen chargé du Développement, Andris Piebalgs, l'aide européenne, « soutiendra les populations de la Grande Corne de l'Afrique sur la voie de la paix, de la stabilité, de la résilience et de la croissance dont elles ont tant besoin. » Aussi, « L'UE se tient prête à approfondir encore son partenariat de longue date avec la Corne de l'Afrique, en aidant la région à mettre en place des structures politiques robustes et comptables de leur action, en renforçant la coopération commerciale et économique, en finançant des activités de maintien de la paix et en fournissant une aide humanitaire et une coopération au développement », a-t-il poursuivi. Outre, le secrétaire général de l'ONU, plusieurs dirigeants d'institutions internationales participent à cette mission. Il s'agit entre autre du directeur général adjoint de la direction générale du développement et de la coopération de la Commission européenne, Marcus Cornaro ; du représentant spécial de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, Alexander Rondos ; du président du groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim; du président de la Banque islamique de développement, Ahmad Mohamed Ali al-Madani; et du vice-président de la Commission de l'Union africaine, Erastus Mwencha.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

Paris se félicite des efforts de stabilisation du pays par Alassane Ouattara

C'est ce qui ressort de la visite de travail et d'amitié à Abidjan (23-25 octobre), du président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, qui s'est entretenu le 24 octobre avec le président Alassane Ouattara. Après la Côte d'Ivoire, l'homme d'Etat français s'est rendu au Tchad, puis au Cameroun, les 25 et 27 octobre.

Claude Bartolone, qui a rendu hommage aux Ivoiriens morts pour la France, a tenu à rappeler le rôle important joué par les Africains et les Ivoiriens en particulier aux côtés des Français pendant les deux guerres mondiales. Il a également rappelé les liens historiques qui unissent la France et la Côte d'Ivoire. Le président de l'Assemblée nationale française s'est par

ailleurs réjoui des retombées positives des relations entre les deux pays. Des bonnes relations qui sont d'ailleurs palpables au sommet des deux États : « Je suis sûr que les échanges que nous allons avoir permettront au président François Hollande de renforcer notre collaboration », a-t-il affirmé, qualifiant sa visite d'historique, après celle du président français, le 17 juillet dernier. Claude Bartolone a félicité le président Alassane Ouattara qui ne ménage, selon lui, aucun effort dans la stabilisation du pays, notamment sur « le champ des résultats économiques et des progrès sociaux ». Il a émis un message d'espoir pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique toute entière. Il s'est dit heureux de la trajectoire de développement rapide qu'a pris la Côte d'Ivoire après dix ans de crises et

salué les efforts consentis par Alassane Ouattara et son gouvernement pour atteindre un taux de croissance à 8%. Pour cela, l'homme d'État français a exhorté les Ivoiriens à persister dans la consolidation de la paix et la réconciliation par le dialogue et l'amour. Il a aussi rappelé que la France était prête à accompagner la Côte d'Ivoire pour atteindre son émergence à l'horizon 2020. Lors de cette visite de travail sur invitation de son homologue Guillaume Soro, Claude Bartolone a aussi rencontré l'opposition ivoirienne, avant d'assister à une présentation du dispositif Licorne de la base du 43^e BIMA à Port-Bouet. Le Président de l'Assemblée nationale française a été élevé à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre du Mérite ivoirien par le président Alassane Ouattara.

Noël Ndong

SOUDAN

Omar el-Béchir sera à nouveau candidat à la présidentielle d'avril 2015

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a été désigné par le parti au pouvoir pour être candidat à sa réélection en avril 2015, a-t-on appris.

La désignation d'Omar el-Bachir, âgé de 70 ans, lève les doutes qui planaient sur son éventuelle can-

didature. Des doutes alimentés notamment par deux opérations, au genou, qui avaient soulevé des questions quant à son état de santé et à son aptitude à remplir à nouveau un mandat. En avril 2015, les Soudanais éliront leur président et leur Parlement.

N.Nd.

ZIMBABWE

Grace Mugabe ambitionne de succéder à son époux

La première dame du Zimbabwe, Grace Mugabe affiche l'ambition de succéder à son époux Robert Mugabe. À la veille du congrès du Zanu-PF, le parti au pouvoir (mi-décembre) Grace Mugabe multiplie des meetings à travers le pays.

Déjà assurée de prendre la tête de la ligue des femmes du parti, Grace Mugabe viserait plus haut. Ainsi, lors d'un meeting, elle s'est attaquée ouvertement à l'actuelle vice-présidente, Joice Mujuru, pressentie pour succéder à Robert Mugabe, s'il venait à disparaître, laissant entendre que Joice Mujuru ne serait pas à la hauteur du poste et l'accusant de manœuvres politiques. L'épouse du président zimbabwéen a eu des pro-

pos menaçants à l'égard de Joice Mujuru : « Ce n'est pas parce que vous occupez ce poste que vous êtes là pour toujours », allant jusqu'à évoquer « une guerre » au sein du Zanu-PF.

Cette attitude de la première dame a suscité des spéculations. Certains observateurs parlent de signe de guerre de factions au sein du Zanu-PF alors que d'autres évoquent un signe annonciateur du déclin de Robert Mugabe.

N.Nd.

4^e ÉDITION DU TROPHÉE PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

La musique délaissée bientôt à l'honneur

Cette soirée qui aura lieu le 31 octobre prochain à Brazzaville est organisée par le groupe Alain Bouity (GAB) en partenariat avec l'association ya Bidié et Youssouf Papich Marcket. L'annonce de sa tenue la fin de ce mois a été faite à la presse par le secrétaire général du GAB, Idriss Makoumbou, ce 27 octobre

Le trophée Pierre Savorgnan de Brazza a pour but de promouvoir la musique délaissée telle que : le hip-hop, la danse, le coupé-décalé et bien d'autres genres. Plusieurs groupes musicaux sont attendus à ce grand rendez-vous du 31 octobre prochain à Brazzaville. Il connaîtra la participation des invités de la diaspora congolaise de

France.

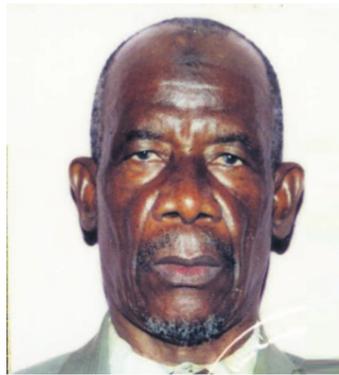
Outre les Congolais de la diaspora, cette activité connaîtra également la participation des artistes locaux à l'instar de : Epela d'Azur, Koffi Desuel, Clan nuit à nuit, DJ Djieni, Kekolos, Idance, Bana-Bana C4, Bana A4 phénoménal, Girl, Sonia Blède, Chéryl Gambo.

C'est ainsi que la commission d'organisation artistique dirigée par Aubin Bouity et Idriss Makoumbou, invite tous les jeunes congolais à venir encourager les artistes qui participeront à cette soirée riche en sons et couleurs. Par ailleurs ceux qui veulent bien prendre attache peuvent joindre le GAB aux contacts ci-après : 04.464.26.29/ 05.338.94.71.

Bruno Okokana

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Ngouabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie. Tél : 06 656 49 44 / 04 412 41 56

NÉCROLOGIE



Madame Timera Taikou informe les parents, amis et connaissances du décès de leur père Taikou Cire Timera, survenu le 27 octobre 2014 au CHU-B.

TRENTÉ-QUATRIÈME ASSEMBLÉE DE L'AIMF

Kinshasa attend trois chefs d'État et plus de deux cents maires

Cette activité prévue du 3 au 7 novembre dans la ville-province permettra aux participants de réfléchir sur trois thèmes dont « Villes et migrations internationales », « Dialogue, autorités locales, Union européenne et autres partenaires » et « Villes et lutte contre le changement climatique ».

La ville-province de Kinshasa sera, une fois de plus, la capitale du monde francophone. Elle va recevoir, dans près d'une semaine, soit du 3 au 7 novembre, la trente-quatrième assemblée de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Parmi les hôtes du gouverneur André Kimbuta Yango, on comptera, en effet, deux cent treize maires des capitales et métropoles où le Français est la langue officielle, onze membres associés ainsi que vingt-neuf associations nationales d'autorités locales. La ville-province de Kinshasa recevra également la présidente la République Centrafricaine, Catherine Samba Panza, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso et le président Joseph

Kabila de la République démocratique du Congo.

Kinshasa, la ville de grandes rencontres

Ce énième rendez-vous est, note-t-on, la démonstration de la capacité de la ville-province de Kinshasa, d'accueillir des rencontres, des conférences et grandes manifestations à caractère international.

Il y a peu, rappelle-t-on, la capitale congolaise avait successivement abrité plusieurs assises internationales. Il s'est agi, en octobre 2012, du Sommet des chefs d'État et de gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de la rencontre des femmes des pays francophones qui s'étaient réunies à Kinshasa afin de dénoncer les violences dont elles sont victimes. Alors que dans un passé très proche, c'étaient des magistrats africains qui ont choisi de se réunir dans la ville-province. Et, depuis le 27 octobre, Kinshasa abrite également une grande conférence interministérielle à laquelle participe une dizaine de ministres des pays d'Afrique centrale en charge de l'environnement. Soulignant l'import-

tance de cette rencontre des maires francophones pour la RDC particulièrement pour le processus électoral en cours au pays, les observateurs ont les yeux braqués vers les élections locales prévues en 2015 et dont toutes les batteries sont en train d'être apprêtées tant au niveau du gouvernement que de la Commission électorale nationale indépendante, l'institution organisatrice. Il est noté que les maires francophones ont un rôle à jouer dans la mesure où ils peuvent intervenir dans la réussite du processus électoral. On rappelle qu'en 2013, l'essentiel du budget de l'AIMF a été utilisé pour renforcer les capacités des élus locaux en matière de gestion, d'élaboration de plans de développement, de démocratie participative et de modernisation des finances municipales. Toutefois, l'organisation de ces rencontres dans la capitale congolaise ainsi que dans d'autres grands centres du pays dont les chefs-lieux des provinces démontre à suffisance que la RDC est redevenue fréquentable et que le pays améliore progressivement sa capacité d'accueil.

Lucien Dianzenza

MALADIE À VIRUS EBOLA

Démarrage de la session de formation des équipes de lutte

Tout le monde s'accorde à dire que la RDC qui a connu sept épisodes de la maladie à virus Ebola de 1976 à 2014 dispose aujourd'hui d'une expertise qui ne souffre d'aucun doute. Forte de cette expérience, la RDC attend la partager avec les pays de l'Afrique de l'Ouest qui font face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

C'est ce qui justifie l'ouverture de la session de formation des équipes de riposte contre Ebola ouverte hier par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi à l'Hôtel Béatrice. Cette formation intervient après celle des formateurs des équipes qui s'était tenue du 13 au 25 à l'Unicef.

La présente formation qui se déroule à l'hôtel Béatrice concerne au total 600 personnes qui seront formées en deux vagues de 300 personnes réparties en équipe de 10 à raison de 30 personnes chacune. Au terme de cette formation, ces participants recrutés notamment parmi le personnel de santé et les communicologues seront déployés en Sierra Leone, Guinée-Conakry et Liberia pour renforcer la lutte contre cette maladie qui a occasionné plus de quatre mille morts. Le ministre

de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui a ouvert cette formation d'une semaine, a appelé les participants à plus de sacrifice et de discipline tout en leur rappelant que le fait de figurer sur la liste de formation ne signifie pas que « vous êtes membres du dream team de la RDC qui va se déployer en Afrique de l'Ouest ».

Tout, indique-t-il, dépendra de votre volonté, de votre sacrifice et de votre discipline. Celui qui n'est pas discipliné n'arrivera même pas à la fin de la formation.

Le Dr Félix Kabange Numbi a souligné que la RDC n'a pas la prétention d'envoyer les gens en Afrique de l'Ouest, pour le plaisir de le faire. Sur le terrain, insiste-t-il, ne soyez pas les premiers à vous contaminer, raison pour laquelle vous devez être tous disciplinés, la balle est dans votre camp, prenez au sérieux ce qui va être fait ici. La représentante de l'Unicef, Barbara Bentein a reconnu que ces formations serviront d'abord à renforcer la capacité du système de santé à réagir et à contrôler efficacement les maladies à virus Ebola. En outre, cette formation démontre la solidarité du pays basée sur le savoir et le savoir-faire.

Aline Nzuzi

DÉSARMEMENT DES FDLR

La date butoir fixée au 2 janvier 2015

En cas d'échec du processus de désarmement à cette échéance, une action militaire contre les éléments réfractaires de ce mouvement rebelle rwandais est inévitable, a récemment prévenu le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC.

L'opération de désarmement en cours initiée contre les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) poursuit son bonhomme de chemin malgré les quelques couacs observés dans son exécution. Tout en se félicitant de l'évolution du processus, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC a, au cours d'une réunion du Conseil de sécurité tenue lundi et consacrée à ce pays, tenu à réitérer le dernier ultimatum lancé par la Monusco à l'endroit des FDLR. Ces dernières sont astreintes à rendre leurs armes d'ici le 2 janvier, a-t-il rappelé. « Les rebelles hutus rwandais ont deux mois et six jours pour déposer les armes, et ce, de manière inconditionnelle », a martelé Martin Kobler tout en affirmant qu'une action militaire pourrait être initiée contre les éléments réfractaires au processus de désarmement. Ce, d'autant plus que la Monusco qui n'a jamais renoncé à l'option militaire contre les forces négatives actives à l'Est, entend l'utiliser comme l'ultime alternative en cas de non exécution de son ultimatum par les FDLR. « Le 2 janvier, il n'y aura plus d'excuse pour expliquer des retards supplémentaires », a ajouté Martin Kobler visiblement décidé à en finir avec les FDLR surtout que, comme il l'a



Martin Kobler

fait savoir, que la réussite de cette opération de désarmement dépendra de la crédibilité de l'ONU, du gouvernement congolais et de la région des Grands lacs. Sur un autre registre, le patron de la Monusco a exhorté le gouvernement congolais à accélérer la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) afin de réintégrer les ex-combattants du Mouvement du 23 mars (M23). Quant à l'équation que représentent désormais les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) auteurs des récents massacres à Beni, Martin Kobler a recommandé la mise en place d'une synergie à travers des opérations conjointes entre les FARDC et la Monusco, seul moyen à ses yeux de mettre fin au fléau de la terreur qui a cours présentement dans ce territoire du Nord-Kivu.

A.D.

NORD-KIVU

Joseph Kabila en visite de consolation à Beni

Attendu cette semaine dans ce territoire du Nord-Kivu, le chef de l'État devrait constater la dégradation de la sécurité dans la zone, et l'ampleur du chantier sécuritaire, neuf mois après le début de l'opération « Sukola » lancée contre la rébellion ougandaise des Forces démocratiques alliées (ADF).

Après Kisangani, chef-lieu de la province Orientale, où il est allé inaugurer le nouveau pont Tshopo II, jeté sur la rivière du même nom, le chef de l'État s'apprête à gagner le territoire de Beni au nord Kivu.

A quelques heures de sa visite dans cette partie du pays, l'effervescence est à son comble, comme l'ont constaté plusieurs sources locales. L'arrivée de Joseph Kabila à Beni, théâtre récemment d'une vague de violence perpétrée par les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), est un motif de consolation pour ses habitants qui ont du mal à retrouver une vie normale après les attaques de vendredi 17 octobre dernier. D'après des sources, plus de quatre mille déplacés ont pour l'instant trouvé refuge dans des écoles du village d'Oicha. Dans la localité d'Eringeti, à 60 km au nord de Beni, le traumatisme causé par les massacres commis par les ADF est perceptible, plus de dix jours après les faits.

La visite de Joseph Kabila à Beni consistera à l'évaluation des conditions sécuritaires dans ce territoire neuf mois après le début d'une offensive militaire contre la rébellion ou-

gandaise de l'ADF. Aujourd'hui plus qu'hier, force est de constater que cette contrée est laissée pour compte et livrée à la merci des islamistes ougandais des ADF/Nazlu qui se comportent comme s'ils se trouvaient sur un territoire conquis au grand dam des FARDC. Joseph Kabila foulera le sol de Beni dans un contexte particulier caractérisé notamment



La cité de Beni

par l'exacerbation du sentiment anti-Monusco sur fond des accusations de prétendues complicités entre certains éléments des FARDC et les assaillants des ADF.

Nonobstant ces allégations rejetées en bloc par le gouverneur Julien Paluku, la visite de Joseph Kabila à Beni pourrait sonner le glas du commandement actuel de l'opération « Sukola » lancée contre les ADF qui appelle certaines restructurations en vue de sa redynamisation selon le vœu exprimé par les habitants de Beni. Notons que le bilan de la nouvelle incursion dans la nuit de vendredi 17 octobre des présumés rebelles ougandais des ADF dans la localité d'Eringeti s'est alourdi passant de vingt-deux personnes tuées à vingt-quatre. Et en l'espace d'un mois, le territoire de Beni a enregistré au total plus de quatre-vingts morts.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT

La Fondation Charles Kisolokele lance le projet « Visibilité de l'Equateur »

Le but poursuivi est d'aider cette province à œuvrer dans la recherche des solutions pouvant l'amener à profiter de ses potentialités.

Le président du conseil d'administration de cette organisation, Christophe Kisolokele Tusimbana a fait savoir à l'Agence congolaise de presse (ACP) que le projet conçu vise à ouvrir la province de l'Equateur au monde, en lui apportant un développement socio-économique dont elle a besoin au regard du niveau de pauvreté qui sévit dans cette partie de la République. Selon cette source, les domaines prioritaires retenus dans le cadre de ce projet sont notamment la santé et l'éducation, qui doivent être rendues accessibles à tous, la conservation de la nature et de l'environnement, qui méritent une amélioration, l'économie ainsi que la promotion de la femme. Ce projet, note-t-on, est lancé en partenariat avec l'ambassade du Canada en RDC. Dans le cadre de ce projet, le ministre provincial en charge de la Décentralisation et affaires coutumières, Léon Bruno Likoku Boko Dj'ao-luwa III, a dernièrement séjourné au Canada. Sur place, a souligné l'ACP, il a pris plusieurs contacts afin d'amener les investisseurs de ce



Le président du conseil d'administration de la FCK, des responsables et des élèves d'une école affiliée à cette ONG

pays à venir intervenir dans les secteurs les plus offrants de la province. A en croire le président du conseil d'administration de la Fondation Charles Kisolokele, Christophe Kisolokele, un accent particulier a été mis, lors de ce voyage, sur deux secteurs jugés « clés » pour déclencher le développement de cette province. Il s'est précisément agi, a-t-il expliqué, de l'exploitation forestière ainsi que de l'agriculture et de l'élevage dans lesquels le Canada a une grande expérience dont peut bénéficier la province de l'Equateur. Il avait, en outre, été question de la production d'électricité à l'Equateur « dont la fourniture est devenue aléatoire depuis plus de vingt ans ». Cette situation, a noté le ministre Bruno Likoku Boko dans son rapport de mission cité par l'agence officielle de

la RDC, ne favorise pas de bonnes perspectives pour le développement de cette partie du pays. Pour ce membre du gouvernement provincial de l'Equateur, en effet, l'électrification de toute la province, est une condition sine qua non pour son émergence. La Fondation Charles Kisolokele, note-t-on a été créée en 2003. Elle a pour objet, la promotion de l'éducation notamment par la prise en charge de la scolarisation des enfants déshérités et vulnérables, la réfection et la construction des bâtiments scolaires et l'appui en matériel didactique aux établissements affiliés à la fondation. Cette ONG est également active dans le domaine de la santé et de la protection de l'environnement ainsi que dans la promotion des jeunes talents.

Lucien Dianzenza

FINALE RETOUR DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Un avion spécial pour les supporters de V.Club à destination d'Algérie

Le président de la République Joseph Kabila a mis un avion spécial à la disposition des supporters congolais décidés d'aller soutenir V. Club à Blida en Algérie lors de la finale retour de la Ligue africaine des champions contre Entente Sétif. L'annonce a été faite hier par le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta.

Contraint au partage de deux buts partout, le dimanche 26 octobre 2014 au stade Tata Raphaël de Kinshasa, par Entente Sétif d'Algérie en finale aller de la 18^e Ligue des champions d'Afrique, l'AS V.Club sera accompagné d'une poignée de supporters au match retour prévu pour le samedi 1er novembre à Blida (à 50 Km d'Alger) en Algérie. Selon le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, un avion affrété sera mis à la disposition des supporters congolais pour aller soutenir V.Club à Blida. André Kimbuta a fait cette annonce lors d'un point de presse tenu le lundi 27 octobre, en marge de la 34^e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones prévue du 3 au 7 novembre à Kinshasa. « Le Chef de l'Etat a mis à la disposition des supporters congolais un avion pour le match retour. Cet avion quittera Kinshasa samedi, jour de match, tôt le matin et sera de retour le lendemain », a précisé André Kimbuta, sans évoquer les modalités de voyage. Ancien dirigeant de V.Club, le gouverneur Kimbuta a, par ailleurs, exprimé sa gratitude au public congolais pour le soutien massif apporté aux Dauphins Noirs de Kinshasa lors de la finale aller disputée dimanche à Kinshasa, tout en affichant son optimisme pour le match de Blida en référence au sacre de Daring Club Motema Pembe en 1994 lors de la finale de l'ex-Coupe d'Afrique des vainqueurs des coupes. Après un ré-

sultat de deux buts partout à Kinshasa contre Breweries du Kenya, les Immaculés s'étaient imposés à Nairobi par trois buts à zéro, ramenant ainsi la coupe à la maison. « Je tiens d'abord à dire pour les Kinois, félicitations ! Merci pour cette mobilisation, ce grand soutien. Merci. Ils doivent retenir une chose: un match de football a toujours trois possibilités, soit vous gagnez, soit vous faites un nul ou vous perdez. Et il a plu au Très Haut de nous donner un score de parité (2-2). Je demande au public Kinois en particulier, congolais en général, qu'il se souvienne de la finale aller de DCMP qui a fait 2-2 ici et qui a gagné la coupe de l'autre côté (3-0 à Nairobi) », a-t-il fait savoir. André Kimbuta base aussi sa confiance sur les résultats de V.Club à l'extérieur tout au long de cette Ligue des champions. L'équipe s'est entraînée le mardi 28 octobre 2014 sous la pluie au stade Tata Raphaël. Et le coach Florent Ibenge a retenu vingt joueurs pour le déplacement de Blida. Il s'agit des gardiens de but camerounais Nelson Lukonge et d'Hervé Lomboto, des défenseurs Dido Bafola, Mabele Bawaka, Patou Ebunga Simbi, Lomanisa, du Burkinabé Dayo Issoufou, du Camerounais Mondo, de Thierry Kasereka, Patrick Mampuya ; des milieux de terrain Jean Munganga, Chiquito Lema Mabidi, Emmanuel Ngudikama alias Kila, Deo Kanda, Yves Magola, Guy Lusadis, Héritier Luvumbu Nzinga ; les attaquants Firmin Mubele Ndombe, l'Ougandais Yunus Sentanu et Mbala dit Tshabalala. V.Club quitte Kinshasa le mercredi 29 octobre 2014 dans la soirée pour Blida. Cette finale retour sera officieusement par l'arbitre central gambien Bakary Papa Gassama qui sera assisté du Camerounais Evariste Menkouande et du Gambien Dickory Jawo.

Martin Enyimo

TERRES ET FORÊTS

Bataille féroce entre communautés locales et agro-business

La société civile demande une clarification du législateur dans la Loi foncière en cours d'élaboration pour contourner la profonde crise provoquée par l'absence de réponse du décret 14/018 portant sur la personnalité juridique de ces espaces.

Publié le 2 août 2014, le décret signé par le premier ministre fixe les conditions préalables d'attribution d'une concession forestière aux communautés locales. Par contre, il reste muet sur la sécurisation de ces espaces. Si les communautés locales peuvent obtenir gratuitement et perpétuellement des concessions forestières, elles ne sont pas à l'abri de certains phénomènes comme l'accaparement des terres et l'insécurité foncière. Très souvent, elles finissent carrément par perdre ces concessions forestières après en avoir été chassées, notamment, par les agro-business qui occupent des espaces de plus en plus étendus. La bataille autour de la réforme foncière en RDC qui s'avère déjà rude, vise justement à corriger cette carence du décret. En première ligne, trois organisations de la société civile membres du Réseau ressources naturelles, de la Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo et du Conseil pour la défense environnementale par la légalité et la traçabilité ont décidé de prendre les devants et d'aller jusqu'au bout. Profitant d'une rencontre organisée dernièrement à Kinshasa, les syndicalistes ont réaffirmé toute leur détermination à obtenir cette clarification du législateur sur la sécurisation des espaces

au niveau de la loi foncière.

Voilà des années que la société civile mène un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'élaboration d'un décret portant spécifiquement sur les forêts des communautés locales. Il s'agit de la portion de forêts protégées qu'une communauté locale possède régulièrement en vertu de la coutume. À l'inverse, comme l'explique la Voix du Paysan Congolais, « une concession forestière de communauté locale est attribuée gratuitement et perpétuellement à une communauté locale par l'Etat sur la base des forêts qu'elle possède régulièrement en vertu de la coutume en vue de son utilisation sous toutes les formes pour la satisfaction de ses besoins vitaux, avec l'obligation d'y appliquer des règles et pratiques de gestion durable ». Entretemps, sur le terrain, l'on observe toujours ce conflit récurrent. Se référant à la coutume, les communautés locales se disent propriétaires des terres. Pour sa part, le gouvernement réaffirme l'appartenance du sol et du sous-sol à l'Etat, conformément à la loi. Puis, le décret est venu à son tour en rajouter à la crise. En effet, suivant des modalités bien déterminées d'attribution, les communautés locales peuvent obtenir des concessions forestières sur les terres qu'elles occupent en vertu du décret, mais elles ne peuvent pas les sécuriser. D'où tout le sens du challenge à gagner, car le décret a permis la reconnaissance des forêts des communautés locales sans régler les inquiétudes restantes.

Laurent Essolomwa

FOOT/CONGOLAIS DE SOUCHE EN EUROPE

Kabananga, Mpoku, Kitambala, Bakambu buteurs

Des footballeurs d'origine congolaise évoluant en Europe se sont illustrés le week-end dernier en marquant de but dans leurs équipes respectives.

L'international congolais Junior Kabananga a offert la victoire au Cercle Bruges en déplacement à Zulte-Waregem (2-1). Il a signé le doublé victorieux de son club, lors de la 12^e journée de la Pro Ligue belge. Auteur d'un but extraordinaire (retournée acrobatique) lors de la victoire des Léopards de la RDC contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire, le mercredi 15 octobre 2014 au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. L'auteur du but acrobatique de la RDC contre la Côte d'Ivoire (4-3), le mercredi 15 octobre, en 4^e journée du groupe D des éliminatoires de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations, l'ancien joueur du FC MK de Kinshasa compte actuellement cinq buts au championnat de Belgique. Et il a déclaré

dans la presse belge qu'il travaille dur, sachant qu'il va quitter Cercles de Bruges pour un club de Top 6 de la Belgique.

Egalement congolais de souche, le puissant attaquant Paul-José Mpoku de Standard de Liège a inscrit le deuxième but de la victoire de son équipe contre Anderlecht (2-0). Tandis que le Franco-Congolais Lynel Kitambala plantait aussi le deuxième but de Charleroi contre Ostende (2-0). Kitambala qui est coéquipier de Neeskens Kebano et Parfait Mandanda totalise désormais cinq réalisations.

Parti de la L1 française, notamment de Sochaux, Cédric Bakambu réussit son entrée dans le championnat turc avec Bursaspor. Il a signé un hattrick (triplé) le week-end dernier lors de la large victoire de son équipe contre Balikesispor. Bursaspor l'a emporté par cinq buts à zéro. Le Français de souche rd-congolaise compte déjà cinq buts en cinq apparitions avec Bursaspor.

M.E.

C1 - FINALE ALLER

V.Club frôle la défaite face à Entente Sétif à Kinshasa

Il n'y a pas eu de vainqueur au terme de la finale aller de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

L'AS V.Club a arraché un résultat d'égalité inespéré de deux buts partout, le 26 octobre 2014, face au club algérien d'Entente Sétif, au terme d'une partie à rebondissement. Et pourtant, la mobilisation a été tous azimuts du côté des Dauphins Noirs de Kinshasa afin de remporter cette finale aller à domicile. Et pour l'occasion, le stade Tata Raphaël a été rempli comme un œuf. Tous les gothas politique, sportif, et même culturel, se sont donné rendez-vous au stade. L'on pouvait apercevoir à la tribune d'honneur, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku et le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, arborant tous, les couleurs verte, jaune et noire de V.Club. Evoluant en contre-attaque, les joueurs d'Entente Sétif ont ouvert la marque à la 17e minute sur un but contre son camp de Mubele Ndombe à



l'issue d'un corner. Mais V.Club a égalisé dans les temps additionnels de la première période sur penalty transformé par Lema Mabidi, consécutif à une faute de main d'un défenseur algérien dans sa surface de réparation. À la fin de la première période, le score a été d'un but partout. Au retour des vestiaires, les joueurs du coach Florent Ibenge ont pris le jeu à leur compte, tentant de faire le siège du camp d'Entente Sétif. Mais, ils se sont exposés à des contre-attaques. Et sur l'une d'elles menée par Ziaya que

l'avant-centre Djahnit va battre le gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong à la 57e minute. Courant pour la deuxième fois derrière le score, V.Club va sonner la révolte à la 76e minute sur une frappe lourde de Lema Mabidi, hors de portée du gardien de but Khedaria d'Entente Sétif. Auteur d'un doublé au cours de cette finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, Lema aura certainement été l'homme du match. Deux buts partout, c'est le score de cette partie. La logique a donc été respectée : l'Entente

Sétif a bien voyagé tel qu'il le fait depuis le début de la C1, et V.Club n'a pas perdu à domicile, comme les Dauphins Noirs tout au long de cette Ligue des champions. Mais le club algérien part favori pour remporter cette 18e édition de la Ligue des champions dont la finale retour est prévue pour le 1er novembre 2014 à Blida (50 km d'Alger). Toutefois, le match retour s'annonce également palpitant, car V.Club voyage également bien au cours de cette C1. Les Dauphins Noirs de Kinshasa demeurent optimistes pour remporter leur deuxième C1 depuis le sacre de 1973 avec des cracks de l'époque comme Mayanga, Kibonge, feu Kembo, Lobilo, etc. Le coach Florent Ibenge est resté confiant dans ses déclarations à la presse après le match : « Nous avons dominé ce match et nous nous sommes créés un grand nombre d'occasions. Je pense d'ailleurs que la chance nous a tourné le dos. Elle a souri à notre adversaire. Le but que nous avons encaissé en début

de rencontre nous a énormément perturbés. Je dirai même qu'il nous a scié les jambes. Je savais que nous serions confrontés à une forte opposition. Le fait que l'équipe de Sétif soit en finale veut dire que c'est une très bonne formation. Nous gardons intactes nos chances de remporter la trophée et c'est ce que nous ferons à Alger. Nous allons nous donner à fond et jouer le tout pour le tout afin de rentrer à la maison avec la Coupe. Je pense que le mental nous a beaucoup plus manqué que le physique. Le poids du match a un petit peu pesé. Parce que d'habitude, on joue un match normal et là, on joue un match pour tout le pays. Peut-être le poids de cette responsabilité nous a inhibé... On a de bons attaquants certes, mais dans un grand match, il faut de grands joueurs. On a le meilleur buteur de la compétition, Mubele Ndombe avec 7 réalisations, mais aujourd'hui, il n'était pas à son jour ».

Martin Engimo

BASKET-BALL - ÉLECTIONS

Boniface Mwawatadi rempile à la tête de la fédération pour quatre ans

Boniface Mwawatadi Banjila a été réélu président de la Fédération de basket-ball du Congo (Febaco), au cours de l'assemblée générale extraordinaire électorale organisée le 25 octobre à Kinshasa

Il dispose donc d'un mandat supplémentaire de quatre ans après avoir recueilli 26 voix sur les 37 votants contre 9 pour son challenger, Pili Pili Tolowo. Dans son allocution de circonstance après le scrutin, l'autorité fédérale de la balle au panier de la RDC a premièrement remercié les délégués des ligues provinciales de basket-ball et les membres de l'assemblée générale pour la confiance renouvelée en sa personne. Il a assuré de poursuivre la politique de développement du basketball congolais. « Les quatre nouvelles années à la tête de la Febaco sont placées sous le signe de la continuité », a-t-il dit en substance. L'on note que le poste de Premier vice-président est revenu à Magloire Kabemba Okandja (33 voix/37), celui du deuxième vice-président à Kabongo Biayi Paulin (25 voix/37). Kabamba wa Tshilenge Gode (31voix/37) a été élu troisième vice-président et Tshimbundu Nkon Gal Richard (31voix/37) quatrième vice-président. Le rôle du secrétaire



Boniface Mwawatadi Banjila, réélu président de la Fédération de basket-ball du Congo

général est échu à Komichelo Muana Kasongo André (33 voix/37) alors que Chabikulu Barigira Odrade (33 voix/37) a été choisi secrétaire général adjoint. Mbayi Katungulu Jean (26 voix/37) a bénéficié de la confiance de l'assemblée générale électorale comme trésorier général et Komichelo Kayumba Marie-Pierre (33 voix/37) comme trésorière générale adjointe. Les membres élus sont Mwadi Mabika Youyou (31 voix/37), Kibangula Auguy (24 voix/37), Kabasele Chikala Eva (20 voix/37) et José Konde Puati (24 voix/37).

M.E.

FILMS AFRICAINS

Émergence de nouvelles plateformes de distribution et de diffusion

Avec Internet, le circuit de distribution de films africains connaît une petite révolution dans un monde de plus en plus marqué par le numérique.

De toutes ces plateformes, Iroko TV est sans doute la plus ancienne et la plus célèbre en Afrique, car elle met à la disposition du public les films de Nollywood dont la notoriété est sans égale sur le continent. Entreprise de distribution des films sur Internet, Iroko TV a bouleversé le circuit de distribution des films de Nollywood. Avant Iroko TV, ces films étaient mis à la disposition du public seulement sur des DVD. Iroko TV diffuse plus de 5.000 films gratuitement et reçoit plus d'un million de visiteurs uniques par mois. Le site est en partie financé par la publicité en ligne. En outre, un système d'abonnement donne accès aux films les plus récents, pour 7,99 dollars par mois.

Iroko possède des bureaux à Lagos, Londres et New York, où se trouve la majorité de son public. Iroko a aussi une antenne à Johannesburg. La plateforme cherche actuellement à compresser les films afin de conquérir le marché africain qui doit encore faire face à de mauvaises connexions Internet. L'entreprise ne fait pas encore de bénéfices mais Jason Njoku se donne jusqu'à fin 2016, début 2017 pour faire des bénéfices. « Afrique en Doc TV », renforcer la diffusion des films docu-

mentaires

Pour sa part, « Afrique en Doc TV » est une plateforme consacrée à la distribution en ligne de films documentaires africains à destination exclusivement des télévisions du continent. Le projet a été présenté à Kinshasa par le producteur et réalisateur Rufin Mbou Mikima, dans le cadre du festival « Vision documentaire » qui s'est tenu du 20 au 25 octobre à l'Institut français de Kinshasa. « Afrique en Doc TV » se propose de développer et de renforcer la distribution et la diffusion de films documentaires africains en Afrique occidentale, centrale et orientale. Pour ce faire, la plateforme dispose d'un catalogue de 60 films par an. Elle est réservée exclusivement aux professionnels de la télévision. L'accès à la plateforme se fait par abonnement pour les achats en ligne et le téléchargement des films. Le délai de diffusion de chaque film est d'une année. Les tarifs se veulent attractifs.

Africafilms.tv, au-delà des films

De son côté, AfricaFilms.tv est le premier site de téléchargement légal de films d'Afrique et sur l'Afrique et sa diaspora. C'est aussi le premier site de e-commerce entièrement géré depuis l'Afrique. Films, séries, documentaires, concerts et spectacles de toute l'Afrique et de la diaspora peuvent y être téléchargés moyennant une contrepartie financière. Les produits audiovisuels peuvent

être téléchargés à partir de n'importe quel pays où dans le monde, selon les territoires autorisés par contrat. AfricaFilms.tv est administré par la société sénégalaise SOON SA, détenue par 3 actionnaires principaux : la société IDmage, Studio Sankara du rappeur sénégalais Didier Awadi et Sarama Films du cinéaste malien Salif Traoré.

Afrostream : du cinéma africain et plus

Par ailleurs, depuis le début du mois de juin 2014, Afrostream, nouvelle plateforme de vidéo à la demande, a été lancée. Elle offre la possibilité aux abonnés de regarder en streaming et de manière illimitée des films et de séries africaines, afro-américaines et afro-caribéennes. Fondée par Tonjé Bakang, un producteur français passionné de cinéma, « Afrostream » souhaite donner accès à tout un pan de la cinématographie auquel les internautes français sont souvent privés. Il s'agit de films et de séries, Afro-Américains, qui cartonnent outre-Atlantique mais qui ne bénéficient pas d'une distribution en France. Afrostream propose, moyennant un abonnement (à partir de 5,99 par mois sans engagement) l'accès à des films, des séries et des documentaires. Les internautes peuvent ainsi visionner des vidéos en HD, à la demande, sous-titrées en plusieurs langues, sur ordinateur mais aussi tablette et Smartphone.

Patrick Ndungidi

VIE ASSOCIATIVE

L'AJS: une nouvelle organisation des journalistes sportifs

L'Association des journalistes des sports (AJS), cette nouvelle organisation des journalistes sportifs de Pointe-Noire, a vu le jour le 25 octobre au complexe sportif de Pointe-Noire. C'était à l'issue d'une assemblée générale élective qui a accouché d'un bureau exécutif de six membres, pour un mandat de deux ans.

La nouvelle association présidée par Daniel Missama, journaliste sportif de la chaîne de télé locale Ponton FM est née sous les cendres de l'antenne départementale de l'Association Internationale de la Presse Sportive /Congo (AIPS) que présidait Hervé Kiminou. Après avoir constaté un délaissement total de la part de l'AIPS-Congo, les membres de Pointe-Noire ont décidé de créer leur propre organisation qui leur permettra désormais de se réorganiser. Contrairement à l'ancien bureau, celui-ci est marqué par la présence de deux femmes, associées à quatre hommes. En rappel, depuis la mise en place de l'AIPS Pointe-Noire en 2007, il y a quasiment 7ans, l'organe existait que de nom, aucune activité n'a été organisée, aucun membre de Pointe-Noire n'a été associé à une commission nationale lors

des grandes activités sportives à l'intérieur, à l'extérieur du pays et même à Pointe-Noire. De même, aucun séminaire de formation n'a été organisé à la faveur des membres, même quand celui-ci est financé par l'Etat congolais, donc par le ministères des Sports. Voilà entre autres justifications qui ont incité les anciens membres de l'AIPS-Congo à créer une nouvelle association qu'ils disent ouverte à tous les personnels des médias: journalistes sportifs, cameramen, photographes sportifs du Congo.

Au cours de cette assemblée générale élective, les participants ont procédé aussi à l'adoption des statuts et règlements qui vont régir leur nouvelle organisation. Il y ressort que le bureau exécutif est élu pour un mandat de deux ans. Il se réunit tous les mois; alors que l'assemblée générale de l'association se tient tous les trois mois. Toutefois, en cas de situation urgente, une session extraordinaire peut être convoquée par le bureau exécutif ou un tiers des membres. En dehors du bureau, l'assemblée générale a élu un commissariat au compte de trois membres, sous la direction de Geoges Bweillat, journaliste sportif de la Radio Congo, Pointe-Noire. À l'issue de cette rencontre, le nouveau

président élu Daniel Missama et ancien secrétaire général du bureau sortant a exprimé sa gratitude à l'ensemble des membres pour leur confiance. Il a également félicité Juste Atsa, trésorier général de l'ancien bureau qui a eu cette initiative au moment où il quitte Pointe-Noire pour Brazzaville son nouveau lieu d'affectation. « *Mettons nous au travail dès aujourd'hui puisque, nous avons un grand défi à relever; celui du prochain match des Diables rouges contre le Nigeria ici à Pointe-Noire. Match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015* », a indiqué Daniel Missama.

L'AJS a pour objectif fondamental de soutenir le programme de développement des sports au Congo.

La composition du bureau exécutif

- Président : Danielle Missama, (Ponton FM)
- Vice-président : Ajax Mbémba, (DRTV)
- Secrétaire général : Lazard Batchi (Géomédia)
- Trésorière générale : Charlem Léa Legnoki (Les Dépêches de Brazzaville)
- Membres : Joseph Matombi, Ponton FM et Yolande Sathoud (Radio Congo Pointe-Noire).

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL DU SPORT DE TRAVAIL

L'ANAC et l'AS Douanes accrochent leur premier titre national

Démarrée le 21 octobre, la cinquième édition du championnat national du sport de travail s'est achevée le 25 octobre par la victoire inattendue de l'équipe de l'agence nationale de l'aviation civile (Anac) au football et de l'AS Douanes au nzango

Contre toute attente, le championnat national du sport de travail s'est achevé le samedi dernier au complexe sportif de Pointe-Noire par la victoire de l'Anac qui a dominé Boscongo sur le score de 3but à 0.

Qualifié en demi-finale comme meilleur perdant sur cinq équipes engagées, dont quatre de Pointe-Noire et une de Brazzaville, l'équipe de l'Anac a éliminé Soco, le champion en titre en demi-finale, 4 aux tirs au but à 2 après un score parfait de zéro but partout au temps réglementaire.

Après avoir éliminé le champion en titre, l'équipe s'est mise totalement en confiance face à Boscongo, un adversaire qu'il avait déjà battu au premier tour 1-0. Cette fois-ci l'opération a été facile pour Anac qui a simplement confirmé sa suprématie en laminant son adversaire, 3-0. Boscongo qui a éliminé l'unique équipe de Brazzaville, la CNSS en demi-finale, croyait venger l'Anac mais la stratégie mise en place n'a pas marché devant un adversaire qui connaissait déjà ses points faibles.

La cinquième édition du championnat national du sport de travail reste une désillusion pour l'équipe de Soco qui est tombée si bas en occu-

pant la quatrième place après sa défaite face à la CNSS 0-1 en match de classement. Le champion départemental n'a pas non plus convaincu sa direction et ses supporters.

Au nzango chez les dames, quatre équipes y ont pris part dont trois de Pointe-Noire et une seule de Brazzaville (la présidence). Après deux matchs chacune au premier tour, les deux meilleurs équipes notamment l'AS Douanes et l'AS Cheminot ont été qualifiées en finale. Cependant l'équipe des douanières plus aguerrie a dominé son adversaire sur le score de 53-44. Elle accroche son premier titre national et succède à la Dgafe, championne de la dernière édition à Owando et grand absent à Pointe-Noire. À l'issue de la compétition le vice-président de la fédération congolaise du sport de travail, Robert Massamba-Débat a lancé un appel à tous les chefs d'entreprise et des administrations publiques pour qu'ils s'intéressent à cette compétition qui met en concurrence les travailleurs du secteur privé et de l'Etat. Il a aussi rappelé que cette compétition est bénéfique non seulement pour maintenir les travailleurs en bonne santé mais aussi pour garantir la bonne marche de la société avec un personnel toujours en bonne santé pour accomplir les attentes de celle-ci. Le classement général de la compétition dans les deux versions :

Football : 1er: Anac ; 2^e : Bons-Congo ; 3^e: CNSS ; 4^e: Soco ; 5e: Coraf.

Nzango : 1er: AS Douanes ; 2^e: AS Cheminots ; 3^e : Présidence ; 4^e: Impôts.

C. L.L.

ÉLECTION LOCALE

Alexandre Mabiala élu président du conseil départemental du Kouilou

Le député de la sous-préfecture de Kakamoeka située au Kouilou, membre du Parti congolais du travail (PCT), et candidat unique, Alexandre Mabiala a été élu avec 38 voix, sur 45 votants, à la suite de l'élection locale du jeudi 23 octobre dernier. C'était en présence du ministre Henri Ossebi, accompagné de Philomène Foutissoungou, conseillère, doyenne d'âge des conseillers du Kouilou.



Le nouveau président du conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabiala

Après cette élection, Alexandre Mabiala a rendu public les grands axes de son programme politique pour le département du Kouilou, conformément à la loi sur les collectivités locales. Il s'agit en effet d'un programme essen-

tiellement basé sur la mobilisation des infrastructures de base dans le département: des routes, des écoles, des centres de santé et bien d'autres. Cette élection était marquée par la réaction surprise de l'un des conseillers, Julien Makoundi Tchibinda, membre du Rassemblement pour la démocratie et la paix sociale (RDPS), l'une des formations de la majorité présidentielle qui, a dénoncé la stratégie préalablement mise en place par l'ensemble

des partis de la majorité présidentielle. Laquelle disposait que, le poste du président du bureau de l'Assemblée locale devrait revenir au PCT, celui du vice-président au RDPS et le secrétariat assuré par le Mouvement pour l'action et le renouveau (MAR). Une contrainte qui a poussé Julien Makoundi à retirer sa candidature au poste de président. Déplorant ces genres d'attitudes, le représentant du gouvernement, Henri Ossebi a souligné que : « *Ces genres de comportements ont été depuis l'indépendance à l'origine de plusieurs crises en République du Congo(...) il ne faut pas qu'un jour, on dise que j'étais là et je n'ai rien dit* ».

Notons que le président du conseil départemental du Kouilou Alexandre Mabiala est secondé par Joséphine Castanou et Oscar Tchivika issus respectivement du RDPS et du MAR.

Séverin Ibara

SOLIDARITÉ

Léon Club Fraternité fait don à l'école primaire Jean Félix Tchicaya

Des bacs à ordures et un matériel pédagogique composé essentiellement des rames de papier, de boîte de craie et des stylos. C'est l'ossature du don que le Léon Club Fraternité de Pointe-Noire a offert le samedi 25 octobre à la direction de l'école primaire Jean Félix Tchicaya de Pointe-Noire.

Ce don qui s'inscrit dans le cadre de son planning pour la période allant de 2014 à 2015, vise selon le Léon Club Fraternité à améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des responsables scolaires et celles des élèves. Une promesse de Léon Club, devenue réalité.

Léon Club a procédé aussi à la distribution des cahiers aux apprenants, et repeint les tableaux, planter les arbres et nettoyer la cours de l'école primaire Jean Félix Tchicaya. Il s'agit de permettre aux élèves d'étudier dans un environnement sain « *l'école seule ne peut pas vivre, ce geste qui vient d'être posé aujourd'hui, est un grand*

pas pour le fonctionnement de notre école », s'est réjoui le directeur Jean Christian Saya.

Signalons que la convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations unies, le 20 novembre 1989, insiste sur le Droit à l'éducation pour tous. Chaque enfant est tenu de développer ses capacités intellectuelles et construire son avenir. Voilà qui justifie une fois de plus le geste de Léon Club Fraternité.

Dans son mot de circonstance, Ben Bauzhyn, président de Léon Club Fraternité de Pointe-Noire a rappelé que pour ce mandat, en plus des actions vers l'éducation, son club va également œuvrer dans le cadre de la santé. « *Le Léon Club Fraternité et le Lions Club travaillent essentiellement dans l'humanitaire et les actions sociales, nous contribuons à l'amélioration des conditions de vies des citoyens et nous espérons en faire plus à l'avenir* », a dit Ben Bauzhyn lors de cette activité.

Hugues Prosper Mabonzo

SÉCURITÉ DANS LES STADES

La CAF rappelle la Fécofoot à l'ordre

Le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a pris une décision le 21 octobre à Windhoek en Namibie dans laquelle il rappelle à l'ordre les autorités sportives congolaises quant aux mesures de sécurités nécessaires qui se doivent d'être fournies lors des différents matches de la CAF.

Le 10 septembre au Complexe sportif de Pointe-Noire, le Congo l'emportait 2-0 face au Soudan dans le cadre de la 2^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015. Les Diables rouges venaient de signer deux victoires en autant de matches. Au coup de sifflet final, les supporters ont envahi l'aire de jeu pour manifester leur joie et communier avec leurs joueurs sous le regard des officiers du match. Ces derniers ont mentionné ce détail dans leur rapport indiquant néanmoins que cet acte n'a pas causé de blessures. Ils ont cependant insisté que « les supporters étaient juste en train de célébrer la victoire. »

Le jury disciplinaire composé du Sud-africain Raymond Halk, président, l'Angolais Carvalho Neto et le Comorien Youssouf Ali Djae, tous deux membres, ont dénoncé ce fait, en mettant la Fédération congolaise

de football (Fécofoot) devant ses responsabilités. « Les associations nationales, les clubs, leurs officiels et membres ainsi que les joueurs doivent respecter les principes de loyauté, d'intégrité et d'esprit sportif », précise l'article 82 du code disciplinaire « principes de conduite ». L'article 83 du même code portant responsabilité précise que: « les associations nationales, clubs et officiels sont responsables de s'assurer que le jeu n'est pas discrédité de quelque façon que ce soit par le comportement de leurs joueurs, officiels, membres et supporters ainsi que toute personne chargée par une association ou un club d'exercer une fonction lors du match. »

Il ajoute par ailleurs que, l'association organisatrice ou le club organisateur répondent de l'ordre et de la sécurité dans l'enceinte du stade et dans ses abords immédiats avant, pendant et après le match. Ils sont rendus responsables de tout incident et sont passibles de mesures disciplinaires. « Le jury disciplinaire de la CAF a décidé de vous envoyer un rappel à l'ordre quant aux mesures de sécurités nécessaires qui doivent être fournies lors des matches de la CAF. »

James Golden Eloué

DISPARITION

Charly Mapataka repose pour l'éternité au cimetière Bouka

Décédé le 17 octobre à CHU de Brazzaville à l'âge de 57 ans, le journaliste Charly Mapataka, a été conduit à sa dernière demeure le 28 octobre.

Les journalistes de la presse congolaise en général et ceux de la presse sportive en particulier, les amis et connaissances lui ont rendu un dernier hommage au Centre national de radio et télévision où sa dépouille a été exposée. Jean Tselane Mongo, le chef de service sport à Radio-Congo a lu l'oraison funèbre, reconnaissant en l'illustre disparu les qualités d'un éminent journaliste qui, a roulé sa bosse dans la presse écrite et audiovisuel. « Charly Mapataka savait être pointilleux dans sa plume ou au micro. Bien mieux, il écrivait librement et facilement quand il s'exprimait à la radio ou à la télévision. »

Qui était Charly Mapataka ?

Né le 13 janvier 1957 à Makotimpoko, Charly Mapataka de son vrai nom, Charles Mapataka a obtenu son baccalauréat en 1976 sans avoir repris une classe depuis le début de ses études. « A la Faculté des lettres et des sciences humaines, la maladie a pris rendez-vous dans sa vie, le privant pendant des longues années

de ses études. Si bien que son cycle universitaire a paru kilométrique ». Il s'en sort bien avec une licence en Sciences et Techniques de communication en 1986. Avant d'être engagé à la fonction publique en 1993, il conciliait sa profession de journaliste avec l'enseignement. Il fait ses débuts dans l'enseignement en sa qualité de prestataire dans plusieurs établissements de Brazzaville, notamment au CEG Gampo Oilou, l'ENMA et l'INJS en dispensant des cours en Anglais, en Français, en Espagnol et en Lingala. Charly Mapataka fait ses premiers pas en journalisme au journal « le Stade ». Selon le témoignage fait par Jean Tselane Mongo, sa plume n'a jamais laissé indifférent ses lecteurs qui l'avaient aimé pour la qualité de ses textes et pour ses analyses et commentaires professionnels. Arrivé à Radio Congo après son intégration, Charly Mapataka collaborait à la rédaction, au service des communiqués, faisait les animations avant de choisir librement d'évoluer dans le service des sports. Il fut affecté au groupe de presse «La Nouvelle République» où il assumait les fonctions de chef de service Sports et rédacteur en chef de l'édition sportive sans laisser Radio-Congo où il prestait en sa qualité de collaborateur extérieur animant

des émissions, Radio-Congo sport et des magazines des sports. Sa collaboration s'est étendue dans le journal Le Fanion du groupe MN Com dans lequel il signait sous des noms différents notamment, Kenneth Nana, Josemy Mack Mond.

Bon gardien de but, bon danseur et humoriste rivalisant certains doués de l'humour, telles sont les autres qualités de Charly Mapataka relevées dans le témoignage fait par son chef de service à Radio-Congo. Il assumait aussi les fonctions de troisième vice-président de l'Association internationale de la presse sportive section-Congo depuis 2012 puis, il a été commissaire aux comptes de l'Association des journalistes des sports du Congo de 2006 à 2010.

Charly Mapataka souffrait pendant longtemps du nerf sciatique qui l'éloigna de la profession depuis un long moment. Selon le témoignage, sa mort est la conséquence d'une secousse brusque et brutale similaire à un accident vasculaire cérébral qui l'a attaqué à l'issue d'une réunion de famille à Talangaï. Un choc qui l'a plongé dans le coma jusqu'à la mort, laissant derrière lui une veuve et sept enfants. Adieu Charly. Que la terre te soit légère

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe et en Afrique

Allemagne, 15^e journée, 3^e division

Belle victoire d'Hallescher qui renoue avec le succès après un nul et trois revers et bat le second du classement, Wehen Wiesbaden (3-1). Remplaçant, Pitchou Mouaya est entré à la 89e, alors que le score était de 3-0. Francky Sembolo est resté sur le banc lors de la victoire d'Osnabrück face au Sonnenhof Grossaspach (2-0).

Angleterre, 9^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi s'inclinent à Southampton (0-1) sur un but du Sénégalais Sadio Mané. Le milieu franco-congolais a joué toute la rencontre.

Angleterre, 15^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, souffrant d'une douleur musculaire, Gillingham est tenu en échec par Crawley Town (1-1). Avec 14 points, Gillingham est 21^e et premier reléguable.

Belgique, 12^e journée, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, blessé aux adducteurs depuis le match de Polokwane, Charleroi bat Ostende 2-0. Et prend la 9^e place du classement provisoire.

Espagne, 9^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à l'heure de jeu lors de la défaite d'Almeria face à Bilbao (0-1). Dangereux dès la 61e, il touche la transversale d'une frappe puissante du gauche, décochée depuis l'extérieur de la surface (79e). Avec 9 points en 9 matches, Almeria est 13^e.

Estonie, 34^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, convalescent,

Kalju l'emporte largement chez le Tallinna Kalev (7-0). Kalju reste 3^e, à une longueur de Flora, le second, et à trois unités du leader, Levadia. Il reste deux journées avant le terme de la compétition.

Israël, 8^e journée, 2^e division

Romaric Etou, titulaire, et le Beitar Tel Aviv s'inclinent sur le terrain de l'Hakoah Ramat Gan (0-1). Le Beitar est 12^e avec 8 points.

Norvège, 29^e et avant-dernière journée, 2^e division

Prince Mambouana, titulaire en défense centrale, et HamKam chutent lourdement à Baerum (2-6). Lanterne rouge, HamKam compte 7 petits points.

République tchèque, 12^e journée, 1^{re} division

Franci Listingi était titulaire lors du revers de Teplice à Jablonec (2-4). Touché à la cheville lors de la 11^e journée, Ulrich Kopolongo était absent et reprendra l'entraînement ce lundi. Franci Listingi a donné une passe décisive de son équipe, d'une passe lobée bien ajustée pour Mahmutovic.

Suisse, 12^e journée, 1^{re} division

Le FC Aarau d'Igor Nganga, titulaire au poste de latéral droit, prend un point à Thoun (0-0). Cinquième, Aarau reste à 7 longueurs du podium.

Belgique, 13^e journée, 2^e division

Mons abandonne deux points à domicile face à Louvain (1-1). Jordan Masingo était titulaire, contrairement à Yannick Loemba, entré en jeu à la 71e. Un nul frustrant pour le RAEC qui avait ouvert le score à la 7^e, avant d'être rattrapé à la 65^e.

République tchèque, 12^e journée, 1^{re} division

Doublé de Dzon Delarge, qui offre la

victoire au Slovan Liberec sur le terrain du Bohemians 1905 (4-2). Aligné sur le flanc gauche de l'attaque, Delarge a distillé plusieurs centres, non exploités par ses coéquipiers. Alors que le score était de deux buts partout, l'ancien joueur de l'Union de Douala a pris les choses en main en repiquant dans l'axe : servi à l'entrée de la surface par Luckassen, il trompe Svenger d'un tir placé du droit (3-2, 76^e). Puis parti dans le dos de la défense, il hérite d'un bon centre de Fleisman, contrôle en extension et place un tir croisé du droit au ras du sol (4-2, 90^e). Déjà buteur lors de la 11e journée, Dzon Delarge honore ainsi sa présence sur la liste des 35 présélectionnés de Claude Le Roy pour les 5^e et 6^e journées des éliminatoires de la CAN 2015. Et présente un ratio but/matches plutôt intéressant : 3 réalisations en 7 matches de championnat (5 titularisations, 2 entrées en cours de matches, pour un total de 394 minutes).

Remplaçant au coup d'envoi du déplacement du Zbrojovka Brno chez le Vysocina Jihlava, Donneil Moukanza est entré à la 53^e alors que son équipe était menée d'un but. Il s'est distingué à la 78^e par un enchaînement crochet du droit-frappe du gauche, captée par le portier. Son équipe s'incline finalement 0-2 et reste scotchée dans le bas de tableau.

Ligue 1, 11^e journée

Prince Oniangué (74 ballons, 53 passes réussies sur 63 tentées, 8 duels gagnés pour 7 perdus, 1 faute commise pour 2 subies) a contribué au succès de Reims face à Montpellier (1-0). Une victoire précieuse, la quatrième de la saison, qui permet au Stade Rémois de remonter à la 14^e place.

Aligné en soutien de l'attaquant, Christopher Maboulou (53 ballons joués, 6 duels gagnés, 21 perdus, 15 passes réussies sur 26 tentés, 1 faute commise pour 3 subies) a égalisé pour Bastia d'une tête plongeante à la 22^e. Mais son équipe s'incline finalement 1-3 et reste en position de reléguable.

Sans Ladislav Douniama, blessé, Guingamp coule face à Nice (2-7). Auteur de 4 buts en 8 matches avec la réserve nantaise, Jules Iloki a fait ses grands débuts en Ligue 1 : remplaçant au coup d'envoi de la victoire de Nantes à Evian (2-0), le milieu offensif de 22 ans est entré à la 73^e. Le temps pour lui de toucher 13 ballons, donner 5 passes (sur 9 tentées) et disputer 2 duels (1 gagné).

Ligue 2, 12^e journée

Angers renoue avec le succès face à Clermont (3-0). Si Arnold Bouka Moutou était titulaire côté angevin, Hugo Konongo n'était pas retenu dans le groupe auvergnat. Avec ce succès face à une pale formation clermontoise, Angers est 5^e au classement provisoire avec 18 points, mais reste sous la menace de Nancy qui reçoit Le Havre lundi soir. Statut quo entre Orléans et Créteil (1-1). L'USO de Bruce Abdoulaye, titulaire au poste de latéral gauche, avait ouvert le score à la 68^e, mais les Cristolliens ont égalisé sur penalty à la 86^e. Privé de deux points, Orléans est 14e avec 14 points. Le Stade Brestois d'Oscar Ewolo ne fait qu'une bouchée du Gazelec d'Ajaccio (3-0). Et s'empare de la deuxième place du classement. Christopher Missilou n'était pas dans le groupe.

Angola, 28^e journée, 1^{re} division

Julssy Boukama Kaya est champion d'Angola. Son club, le Recreativo Libolo, est allé s'imposer 3-1 sur le terrain de l'ASA de Luanda et ne peut plus être rejoint au classement par Kabuscorp, tenu en échec chez le Benfica Lubango (1-1). Remplaçant, Kaya est entré à la 79^e et a marqué le 3^e but de son équipe à la 92^e. Champion du Cameroun 2013, le vainqueur des Jeux de la Francophonie 2009 ajoute une belle ligne à son palmarès.

Malgré son revers chez le SC Uniao (0-1), le Sporting Cabinda d'Holgereson Makosso reste en lice pour le maintien. À deux journées de la fin, le Sporting conserve six points d'avance sur le premier reléguable.

Maroc, 6^e journée, 1^{re} division

Le Raja Casablanca coule chez l'Husa Agadir (5-3). Les Verts ont pourtant mené rapidement au score grâce au doublé de Lys Mouithys : une tête puissante à la 10^e puis une balle piquée du gauche à la 11^e. En quatre matches de championnat, l'ancien joueur du WAC totalise désormais trois buts, dont un retourné spectaculaire face à Safi lors de la 5^e journée, et un penalty obtenu. Notons également l'entrée en jeu de Sylvester Ganvoula à la 65e minute. Avec 10 points, le Raja est 5e.

Sans Fabrice Ondama, rentré au Maroc mais toujours écarté du groupe par John Toshack, le Wydad bat le Chabab Rif Hoceima (3-0). Et s'assied sur la seconde marche du podium. Défait à Berkane la semaine dernière malgré le but de Varel Rozan, le KAC Kenitra se reprend face au CA Khénifra (3-0). Le défenseur congolais était titulaire.

Camille Delourme